

Kannadig an Erge-Vras

[Chroniques de GrandTerrier.bzh]

Histoire et mémoires d'une commune de Basse-Bretagne, Ergué-
Gabéric, en pays glazik ~ Memorioù ar re gozh hag istor ar barrez
an Erge-Vras, e bro c'hlazig, e Breizh-Izel



Niver - Numéro 35 / A viz Here - Octobre 2016



Kertudgoal / Kerzul, village de saint Tugdual

Histoires à rebours de Kerdudal à Parc-al-lan

Ce bulletin est une invitation aux balades dans nos recoins de campagne et d'y remonter l'horloge du temps :

✚ Le manoir de Kerdudal est en photo de couverture et l'histoire du village est retracée dans les 4 premiers articles.

✚ Le petit patrimoine de Pont-Odet, avec un relevé des gargouilles de l'église St-Mathieu et d'une croix-calvaire.

✚ Kerdévot, 3 articles pour une visite guidée de la chapelle, une conférence en langue bretonne, un bleu inimitable, et des pages du cantique « *Itroun Varia Kerdevot air Laudate Mariam* » publiées en 1881.

✚ Et enfin, avec une vue aérienne en 4^e de couverture, les explications en dernières pages sur les fouilles archéologiques de cet été à Parc-al-lan.

Sans oublier une interview de Martial Ménard, l'éditeur engagé des « *Mémoires d'un paysan bas-breton* », et les formulettes bretonnes relevées à Ergué-Gabéric au 19^e siècle.

Et aussi, les pigeons voyageurs de Jean Lazou qui fut dans les années 1930 un colombophile averti et passionné de concours. Plus la réquisition des chevaux imposée aux gabérisiens en l'an 2 de la République.

Et enfin l'anatomie d'une photo de 1931 ou 1933 prise par un grand photographe à bord de la vedette Dahu II de l'industriel papetier René Bolloré.

Bien entendu, les recherches et découvertes grand-terriennes vont se poursuivre encore et encore ...

Bonnes balades automnales à toutes et à tous. Ar henta gwell, Jean Cognard

Table des matières

La parole et la mémoire du village oublié de Kerz'ul, « <i>Kement ha lavaret</i> »	p. 1
La vente de Kerdudal depuis l'isle Grande Terre en 1809, « <i>Enez Vras Gwadeloup</i> »	p. 3
Les burons des tenues du domaine de Kerdudal en mai 1692, « <i>Ty Buron Kerz'ul</i> »	p. 6
La moictié d'un estaige à Kertugdoal aux 14 ^e et 15 ^e siècles, « <i>Douar tudchentil</i> »	p. 9
Petit patrimoine près des serres maraichères de Pont-Odet, « <i>Gwarezig ar glad</i> »	p. 12
Cahier de vacances 2016 pour une visite guidée de Kerdévot, « <i>Keleier ar vakansoù</i> »	p. 15
Une conférence en langue bretonne à Kerdévot en 1907, « <i>Prezegenn e brezhoneg</i> »	p. 19
La révélation de la teinte exacte du Bleu Kerdevot, « <i>Glaswenn Kerzevot</i> »	p. 21
Des pages du cantique Itroun Varia Kerdevot publiées en 1881, « <i>Chapel burzudus</i> »	p. 22
Interview de Martial Ménard, un éditeur breton engagé, « <i>Embanner ar Memorioù</i> »	p. 25
Formulettes bretonnes gabérisiennes de Léopold-François Sauvé, « <i>Krenn-lavarioù</i> »	p. 27
Pigeons voyageurs de J. Lazou, instituteur à Lestonan, « <i>Pichon beajer ar mestr-skol</i> »	p. 29
La réquisition des chevaux de l'an 2 de la République, « <i>Kezeg d'ar brezel</i> »	p. 32
L'anatomie d'une photo Lartigue sur le Dahu II de René Bolloré, « <i>Un foto war ar vag</i> »	p. 34
Les grandes fouilles archéologiques de Parc-al-lan, « <i>Amzervezh kreiz ar maen</i> »	p. 36

La parole et la mémoire du village oublié de Kerz'ul

Kement ha lavaret

Le dernier des Mohicans agriculteurs de sa génération, né en 1931, Jérôme Salaün est toujours en activité et il adore raconter le riche passé de son village de Kerzu(da)l, avec beaucoup de douceur et de discrétion qui étonnent ses auditeurs.

Kerdudal/Kerzudal est un petit hameau au sud-ouest de la commune d'Ergué-Gabéric, avec un nom qu'il faut bien prononcer Kerzul, la syllabe intermédiaire « da » étant "mangée" par les habitués du lieu.

Même Jean-Marie Déguignet ne dérogeait pas à cette orthographe : « ce chemin passait par Stang a Leur (Kerleur), grand pays de lutins, par Kerzudal, Lézébel pour aboutir à la route de Coray à Quimper ».

Des souvenirs à partager



Jérôme est intarissable quand il s'agit d'évoquer son manoir : « Voici le vieux manoir de Kerdudal tel qu'il était du temps des de La Marche. Peut-être que l'évêque de La Marche est né ici, et non pas à Lezergué ¹. Sur le devant côté gauche (en regardant de face) il y avait un escalier extérieur de pierre de 13 marches, que j'ai démoli quand j'ai agrandi le hangar. Sur le linteau de la porte d'entrée, déjà ébréché quand mes grands-parents sont venus, il y a une inscription que j'aimerais bien déchiffrer. »



Jérôme Salaun est né dans le petit pennty proche du manoir : « La maison était plus haute, avec un toit en chaume. Mon père l'a rabaissé. On vivait avec mes parents et 6 frères et sœurs dans deux pièces au rez-de-chaussée, une cuisine et une chambre. J'ai fait construire dans les années 1970, et depuis que je suis en retraite j'ai gardé les 7-8 hectares agricoles autorisés, et une dizaine de vaches et génisses. »

¹ Il n'est pas sûr que la famille de La Marche ait séjourné dans le manoir de Kerdudal. Ils en étaient propriétaires jusqu'à la Révolution (cf déclaration de 1692 et acte d'expropriation de 1809), mais c'était vraisemblablement des fermes tenues en domaine congéable. Précédemment la propriété était détenue par les seigneurs de Stang Bihan en Kerfeunteun (cf aveux de 1450-1540).

AOÛT 2016

Article

« Jérôme Salaun, agriculteur et mémoire de Kerzudal, Pont-Mein et Ste-Appoline »

Espaces

« Mémoires »

« Personnalités »

Billet du
04.08.2016

« Kement ha lavaret » : pour mémoire. Kement : tout, chaque, autant. Lavaret : dire, par extension promettre.



A la question de savoir s'il fait des courses de "trail", l'agriculteur de Kerdudal répond : « Non bien sûr, mais comme les gars du Trail de l'Odét me demandent chaque année de passer sur mes terres, ils m'ont donné ce tee-shirt noir ».



Les chemins autour de Kerdudal n'ont non plus aucun secret pour lui : « Le village de Kerdudal était traversé par un chemin qui venait de Quélenec et Kerleur et qui allait jusqu'à Penanros, Lezebel et Quimper. Un jour une charrette attelée à un cheval venait chez nous, chargée de maerl², a renversé dans la descente du Patra, côté Penanros, le gamin qui tenait les rênes n'ayant pas freiné à temps.

Du côté de Kerdudal, à partir de Pont-Mein (pont de pierre sur le Patra), le chemin s'appelait "goarem ar pontic" (garenne du petit pont), faisait quelques virages pour remonter la pente, pour arriver près du hangar. Si aujourd'hui vous voulez voir l'endroit du pont, il faut prendre le chemin, longer le champ de blé noir, et descendre le petit chemin à pic, les pierres du pont ne sont plus là, mais il reste une pierre plate. »

La fontaine de Ste-Appoline

Michel Le Goff de Sulvintin avait déjà mentionné la fontaine dans son évocation de l'ancienne chapelle. Il la plaçait dans le coin sud de la prairie de la chapelle, en hauteur par rapport au ruisseau, le long du talus (cf. point MLG sur la carte manuscrite ci-après). Il en avait gardé cette ancienne photo Kodak des années 1970, présentant une retenue d'eau entre deux cailloux.



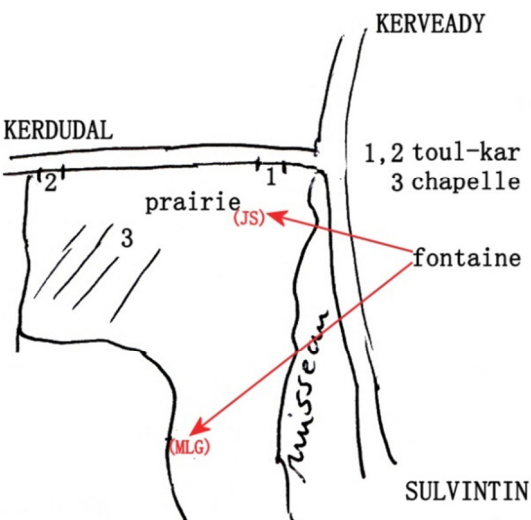
Jérôme Salaun évoque aussi la chapelle disparue de Sainte-Appoline : « La chapelle qui était dans ma prairie en pente en haut du ruisseau de Silvintin a été démolie avant la Révolution. Des pierres ont été utilisées pour rénover la maison voisine du village : une rosace, un bénitier et une grande pierre d'autel. Moi j'ai trouvé aussi une pierre d'angle dans la prairie. »



² Sous sa forme exploitée, le maerl est un amas de débris d'algues calcaires souvent mélangé avec du sable et des débris coquilliers et traditionnellement utilisé dans l'agriculture bretonne car il constitue un très bon amendement pour sa richesse en magnésium, ainsi qu'en fer et en oligo-éléments.

Et bien sûr également la fontaine qu'il place en bas de la prairie, mais du côté nord, non loin de l'entrée de champ (point JS sur carte) : « Au bas du champ il y avait une fontaine dont l'eau se

A man with white hair, wearing a dark blue t-shirt and light blue jeans, stands in a shallow stream. He is looking down at the water. The stream is surrounded by dense green vegetation, including tall grasses and various leafy plants. The water is clear, and the man's reflection is visible. The background is a bright, sunlit area with more vegetation.



Enez Vras Gwadeloup

Dette contractée outre-mer

Le premier document de 1809
démarrant par un « *Louis, par la
grâce de Dieu, roi de France et de*

**Billet du
21.08.2016**

Louise, par la grâce de Dieu, Eoi de France etc.
Navarre, à tous Ses vassaux, à venir Salut; J'avois fait ordonner
Le Tribunal de première instance de l'arrondissement de Limoges
Département du finistère a Rendu le Jugement Suivant

Cabier des Charges de Vente d'Expropriation forcée des biens immobiliers appartenant au Sieur
Joseph Louis René Marie De La Marche, et Dame Alexandrine
Boivin son épouse propriétaires habitants de la
Guadeloupe y demeurant, quartier de St. Louis Du Rozier,
île grande terre.

La dite vente poursuivie à la requête du Sieur Dominique
Louis Dampierre, et Dame Marie Catherine De Baubis
son épouse, de lui autorisée, propriétaires habitants
de la Guadeloupe, quartier de St. Louis Du Rozier, île
grande terre le dit Sieur demeurant actuellement à Paris
Rue Du mail numero treize 63 63.



La Grande Terre, surnommée la « petite Bretagne des Antilles » pour ses paysages agricoles et côtiers, est une île de France qui constitue l'aile est du papillon que forment les deux principales îles de l'archipel de Guadeloupe.



REGION
GUADELOUPE

Navarre », cela ne veut pas dire que Louis XVIII est déjà sur le trône, mais que l'extrait a été demandé sept ans plus tard pour authentifier la succession suivante. Les biens fonciers de Lezergué et de Kerdudal sont restés sous la coupe de leurs propriétaires fonciers de La Marche, pendant tout le 18^e siècle jusqu'en 1808-09, en échappant aux confiscations révolutionnaires.

En effet ces propriétés n'ont pas été vendues comme biens nationaux comme l'ont été en 1795-97 tous les autres biens nobles et ecclésiastiques d'Ergué-Gabéric. Le manoir et ses mouvances sont restés la propriété de la famille de La Marche, malgré le fait que les chefs de famille (François-Louis de La Marche père et son fils cadet Joseph-René-Louis-Marie) sont réputés absents et exilés. Cela peut être surprenant car ces deux nobles sont installés en Guadeloupe à l'île Grand Terre et leurs terres sont nombreuses à Ergué-Gabéric.

Un premier élément de réponse est l'action de Joseph-Hyacinthe de La Marche, plus jeune fils resté à Quimper, qui se rapprocha des autorités révolutionnaires, et qui conserva certains biens gabérisiens dont le domaine congéable voisin de Kerveady. Un deuxième point important est l'installation et le mariage outre-mer bien avant la Révolution du fils cadet Joseph-René-Louis-Marie, officier des dragons, son père l'ayant rejoint que plus tard.

Les forums du site Internet ghcaraibe.org nous permettent de dresser la biographie de cet officier. Nommé « lieutenant en

premier » au régiment de Guadeloupe le 18.08.1772, sous-aide-major le 24.12.1773, il quitte en octobre 1774 la Guadeloupe parce qu'il était devenu chef de sa famille à la suite du décès de son frère aîné et « *propriétaire de biens assez considérables* ». Il obtint alors, « *par faveur très particulière* », une commission de capitaine pour retraite. Il repasse en 1775 en Guadeloupe, puis retourne en France en 1777 rétablir sa santé. Il se marie le 29 10 1787 au Moule (Guadeloupe) avec Marie Alexandrine Victoire Boyvin, native guadeloupéenne. Ils ont une fille née en 1801 à Antigua : *Marie Eugénie Leserguier de La Marche*.

En 1792, le couple guadeloupéen s'endette en achetant une habitation située en quartier du Gozier à la Guadeloupe moyennant la somme de 700 000 livres ³ auprès de Dominique Louis Dampierre d'extraction noble. Ce dernier demande en 1809 la vente de Kerdudal : « *La dite vente poursuivie à la requête du sieur Dominique Louis Dampierre, et dame Marie Catherine de Baulès son épouse, de lui autorisée, propriétaires habitants de la Guadeloupe, quartier de St Louis du Gozier, isle grande terre* », et les De Dampierre remportent les enchères de ventes des deux tenues de Kerdudal qu'ils conservent pendant sept ans (cf document de 1816).

Le document de 1809 donne le montant précis des rentes dues par les fermiers à leurs propriétaires, en argent et en nature

³ Cette vente est mentionnée dans l'acte d'expropriation de Lezergué : « [1808 - Saisie du château de Lezergué](#) » retranscrit sur le site GrandTerrier.

(froment, seigle et avoine), et avec les anciennes et nouvelles mesures, ce qui permet d'avoir le taux exact de conversion des boisseaux ⁴ et combles ⁵ en hectolitres. De même pour la taille des parcelles les journaux et cordes ⁶ sont convertis en ares et centiares.

Le rapport de la vente aux enchères, long de 20 pages, décrit et localise précisément toutes les parcelles de Kerdudal :

✚ Les « *terres chaudes* », c'est à dire cultivées, en breton.

✚ De mêmes les chemins, friches et parties communes : « *goarem* », placitre, frostages, « *dilennou* », « *tirien* », ...

⁴ Boisseau, s.m. : mesure de capacité pour les matières sèches, les grains surtout. Sa contenance varie beaucoup suivant les produits et les localités et aussi suivant que la mesure est rase ou comble [source : AD Finistère, glossaire des cahiers de doléances]. La précision « *Mesure du Roi* » indique la volonté d'uniformiser les disparités, avant que le poids en mesure décimale ne soit adopté à la Révolution. Avant uniformisation, chaque ville ou village avait ses poids et ses mesures particuliers.

⁵ Comble, s.f. : mesure de capacité pour les grains, probablement la [mine](#) comble, c'est-à-dire ⁶ [boisseaux](#) ; source : Dictionnaire Godefroy 1880. En région quimpéroise la comble est également donnée comme équivalent d'un boisseau comble, en l'occurrence : 67 litres pour le froment, 82 pour le seigle, et 80 pour l'avoine [source : [Document GT de 1807](#)].

⁶ Corde, cordée, s.f. : unité de mesure de superficie. Subdivision du journal. Le journal et la corde sont les principales unités de mesure utilisées pour calculer les surfaces dans les inventaires. Dans la région quimpéroise une corde vaut 0,6078 ares à 16 toises carrées. Il faut 80 cordes pour faire un journal.

✚ Les ponts sur les ruisseaux : « *Goarem ar pont mein* », « *ruisseau de pont mein* », « *Goarem ar pontic* », ...

✚ Certaines parcelles emblématiques : « *Foennec ar chapel* », ou « *parc ar bao vras* » (grande de par ses 1,46 ha ou 3 journaux).

Comte de Dampierre et Favé

Dans le document de 1816, il apparaît que les deux tenues du domaine de la famille noble de La Marche, expropriées et acquises par le Comte De Dampierre, sont vendues sept ans plus tard à un propriétaire quimpérois.

Après les de La Marche, les propriétaires de Kerdudal sont les De Dampierre depuis l'expropriation en 1809 pour une créance créée en 1792 à l'île Grande Terre en Guadeloupe. L'héritier en 1816 est « *Guillaume Guy De Dampierre Comte du même nom, demeurant ordinairement à son château de Saint-Philippe commune de Saint-Nicolas de la Balerme* ⁷ (Lot-et-Garonne) ».

L'acheteur des tenues de Kerdudal est Guillaume Favé, propriétaire demeurant à Quimper place Toulallerre, et lors des successions du 19^e et 20^e siècle les propriétaires fonciers deviendront exploitants agricoles. Cela donnera les générations de familles d'agriculteurs Descamps, Le Ster, ... et Salaun.

⁷ Saint-Nicolas-de-la-Balerme est une commune du Sud-Ouest de la France, située dans le département de Lot-et-Garonne. Le château Saint-Philip, du XVe siècle, appartenait à la famille De Dampierre.

Décret, dit Loi du
28 août 1792,
article 10 :

« Dans les cinq
départements qui
composent la
cidevant Province
de Bretagne les
terres actuelle-
ment vaines et
vagues non ar-
rentées afféagés
ou accensés
jusqu'à ce jour
connues sous le
nom de com-
muns, frost,
frostages, fran-
chises, galois,
etc. apparti-
dront exclusive-
ment, soit aux
communes, soit
aux habitants
des villages, soit
aux cidevant
vassaux qui sont
actuellement en
possession du
droit de commu-
ner, motoyer,
couper des
landes, bois ou
bruyères, paca-
ger ou mener
leurs bestiaux
dans lesdites
terres situées
dans l'enclave ou
le voisinage des
cidevant fiefs. »

« 1692 - Le
domaine con-
géable de
Kerdudal sous
René-Louis de
La Marche et
Guy de Char-
moy »

« Ti Bur, ex-
plications
toponymiques
»

Espaces
« Archives »
« Villages »

Billet du
25.09.2016

Les burons des te- nues de Kerdudal en mai 1692

Ty-buron Kerz'ul

**Deux déclarations da-
tées d'avant la Révo-
lution, de la part des
ménagers du domaine con-
géable de Kerdudal, ce dernier
étant propriété de Louis-René
de La Marche, seigneur de
Kerfors et des héritiers de Guy
de Charmoy.**

Deux burons couverts de gleds

Il s'agit ici des descriptions pré-
cises datées de 1692 (« *mil six
cent nonante deux* ») des deux te-
nues du village de Kerdudal :
l'une exploitée par Noel Le Cau-
gant, l'autre habitée par un dé-
nommé Le Galand et par une
veuve Déniel née Jannès.

Les deux tenues ont toutes deux
un propriétaire noble, à savoir
René-Louis de La Marche de
Kerfors, qui est probablement
celui qu'on connaît sous le pré-
nom de Louis-René et qui se ma-
ria en 1686 à Marie-Rose de
Tréouret de Kerstrat.

Leur fils prendra le titre de sei-
gneur de Lezergué, mais en 1692
Lezergué est encore dans les
mains des héritiers de son an-
cien seigneur Guy Autret, ce qui
explique que dans le document
relatif à la deuxième tenue, il est

mentionné également Guy de
Charmoy⁸ et Yves du Menez⁹.

Une particularité commune aux
deux tenues est la mention des
habitations secondaires sous
l'appellation « *buron* »¹⁰.

✚ « *La maison appelée Le buron
qui a vingt et sept pieds* »¹¹ de

⁸ Guy de Charmoy était le petit fils du
demi-frère de Guy Autret décédé le 3
avril 1660. Il hérite du château de
Lesergué par une vente du 9 janvier
1672.

⁹ Yves Autret, le demi-frère de Guy
Autret, avait épousé une Marie du
Menez. Voir Arbre dressé par Hervé
Torchet, « *La double vie littéraire de Guy
Autret - Biographie* », Edition La Pe-
renne, page 151

¹⁰ Buron, s.m. : mot breton signifiant
petite maison, tiig bihan, formes flé-
chies "buronoù, puron, puronoù, vuron,
vuronoù" (dictionnaire breton
<http://meurgorf.brezhoneg.bzh/>). Gilles
Ménage : C'est probablement une petite
maison de paysan, une chaumière.
Dictionnaire Antoine Furetière : "Vieux
mot François qui signifioit autrefois,
Lieu où on se retiroit pour boire &
manger. Il n'a plus d'usage qu'en cette
phrase proverbiale, Il n'a ni maison, ni
buron, pour dire, qu'il n'a point de lieu
certain où il couche, ni où il vive. En
Auvergne on appelle buron, un petit toit
de Berger ou de Chevrier basti sur le
haut de la montagne, où il se retire,
quand le temps permet d'y mener
paistre ses troupeaux". Dictionnaire
Albert Deshayes : Buron "buron" note le
cas régime du germanique bur "habita-
tion" ; ce terme pourrait être un em-
prunt direct ou tardif, le vieux français
ayant buiron "petite maison, cabane".

¹¹ Pied, s.m. : unité de mesure de lon-
gueur divisée en 12 pouces, et d'environ
32-33 cm. En France, avant la réforme
de Colbert en 1668, le pied de roi ancien
avait une valeur de 326,596 mm. En
1668 une tentative de normalisation fut
tentée avec la nouvelle toise dite de
Chatelet pour une mesure de 324,839
mm. Cette valeur fut conservée en 1799
avec l'introduction du mètre estimé à
environ 3,09 pieds [source : Wikipedia]



long, de hauteur sept, de franc douze, couverte de gleds ¹², et construite de pierres de massonnage ¹³, fors la porte et une fenestre et l'ornement des pignons qui sont de pierres de taille. »

✚ « Le buron aussi couvert de gleds construit de simple massonnage fors la cheminée, la porte et la fenestres qui sont de pierres de, contenant de long trente deux pieds, de hauteur six et demy, douze pieds de franc avec un escalier en treine. »

Par rapport aux maisons principales, si on exclut la hauteur de la 2e qui est à 2 étages, les burons aux toits de chaume (« gleds ») ont des dimensions équivalentes : 9 à 10 mètres de

¹² Glé, s.m. : chaume ; en Bretagne, glé se dit encore pour signifier chaume de paille ; source : Dictionnaire Godefroy 1880. Le mot "gled" est issu du latin gladiolus (épée courte) et aussi gladius (glaïeul) à cause de sa forme lancéolée des feuilles de cette plante. Ce glaïeul n'est autre que l'iris jaune des marais. A la fin du XIe siècle, en ancien français, il se nomme "glaid" et vers 1160, "glai", en Bretagne c'est le "gled". Il désigne le glaïeul (iris des marais) jusqu'au XVIIIe s., plus tard au XIXe s. le "gled" est à la fois: iris des marais, carex (laïche), roseaux et joncs, c'est à dire, les végétaux de zones humides, servant à couvrir, maisons et dépendances. Le mot évolue en "glé" au XIXe s. et les maisons couvertes de végétaux deviennent des chaumières. Le chaume était bien connu autrefois, c'était le chaume du seigle, matière noble réservée à la toiture des petits manoirs et aux habitations. Source : Michel Mauguin.

¹³ Maçonnerie, s.m. : « en (simple) maçonnerie » ou « simple maçonnerie », désigne un matériau de construction hétérogène, constitué seulement de schistes tout-venant, par opposition à la pierre de grain en granit, dite « pierre de taille », réservée aux entourages de portes et fenêtres. Source : Jean Le Tallec 1994.

façade (27 à 32 pieds), 2,2 mètres de haut et 4 mètres de profondeur. On est loin des petites cabanes, ou des abris en lause des chevriers auvergnats.

Les autres burons bretons

Plus célèbre que les burons de Kerdudal, le château du Buron à Vigneux-de-Bretagne près de Nantes, appartenait à Marie de Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné, qui y vint à huit reprises entre 1646 et 1689 : « *Je fus hier au Buron, j'en revins le soir. Je pensai pleurer en voyant la dégradation de cette terre. Il y avait les plus vieux bois du monde; mon fils, dans son dernier voyage, lui a donné les derniers coups de cognée.* »

On trouve aussi d'autres burons dans les actes d'Ergué-Gabéric datés du 17e siècle. Ainsi à Kerelou, une « *autre maison avec fin escallier au dehors construite aussi de pierres de taille pareillement couverte de paille contenant en longueur trante un pieds de hauteur douze pieds et de largeur deux pignons en arc douze pieds icelle maison nommé vulgairement le Buron* »

Plus près de Kerdudal, on peut aussi s'interroger sur les origines mystérieuses du lieu-dit « Ty-Bur ». Faute d'explications historiques locales, le lieu-dit évoque le nom ancien de la ville de Tivoli, et du fait que les cadastres anciens mentionnent le lieu également Kerjenny on raconte des Il est plus plausible que le terme « bur » provient de l'ancien mot français « buron », qui est usité en langue bretonne (cf dictionnaire Meuglof). Le terme désignait notamment les loges d'habitation secondaires du village de



Marie de Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné, plus connue sous le nom de Madame de Sévigné, est une épistolière française, née le 5 février 1626 à Paris et morte le 17 avril 1696 au château de Griignan (Drôme).



Kerdudal. Quand on sait que Kerdudal est prononcé Kerzul localement, on peut penser que Buron pouvait être abrégé en Bur. Le mot est connu par cette ancienne expression populaire désignant un SDF, « *Il n'a ni maison, ni buron* », c'est-à-dire une personne qui n'a point de lieu certain pour y coucher ou y dormir.

Le nom de Villa de Ty-Bur est cité dans les journaux de 1881, 1898 et 1920 lors des ventes de la propriété, avec également dans les annonces la mention de Kerjenny désignant le hameau, alors que Ty-bur est la ferme agricole. On peut rappeler que les lieux ont aujourd'hui changé par le nouveau tracé de la route de Coray au 20^e siècle et le déplacement du portail de la propriété plus au sud, alors qu'il était auparavant orienté le long de la grande route.

Etude de M^e **Coubé**, notaire à Quimper

A VENDRE

Par Adjudication volontaire
à éteinte de feu
au plus offrant et dernier enchérisseur
Le Samedi 21 mai 1898

A 2 heures 1/2 de l'après-midi, en l'étude
dudit M^e COUBÉ.

Un immeuble sis au lieu de *Lemesq*, en la commune d'Ergué-Gabéric et aux issues du lieu de *Kerjenny*, d'une contenance cadastrale de deux hectares, soixante-neuf ares quarante centiares environ, portant les n^{os} 588, 589, 589 bis du plan cadastral de la commune d'Ergué-Gabéric et comprenant :

1^o A droite de la route départementale de Quimper à Coray

UNE MAISON à usage de potier, le terrain connu sous le nom d'ancien chemin de Coray, un Courtil au nord-est de ladite maison, une Pièce de terre au nord-est dudit courtil et une Parcelle de terre en bordure et à l'est de la route départementale ;

2^o A gauche de ladite route départementale

Un Bâtiment à usage de four, un Hangar et une Pièce de terre joignant lesdits four et hangar.

Le tout est loué 350 francs par an suivant bail du 2 janvier 1891, au rapport dudit M^e COUBÉ, sauf la parcelle de terre sise au nord et en bordure de la route départementale qui est louée jusqu'en 1902 avec la ferme de *Tybur*.

Mise à Prix : 8,000 fr.

Pour tous renseignements et même pour traiter avant l'adjudication, si les offres conviennent, s'adresser audit M^e COUBÉ.

Etude de M^e **JAOUEN**, Notaire à Quimper.

A VENDRE à l'amiable

la VILLA de TY-BUR

aux issues de *Lenhesq*, en la commune d'Ergué-Gabéric, à 6 kilomètres de Quimper, avec dépendances et grand portail à l'entrée, contenant environ 1 hectare 50 ares.

S'adresser à M. Pierre Hostiou ou à l'étude.

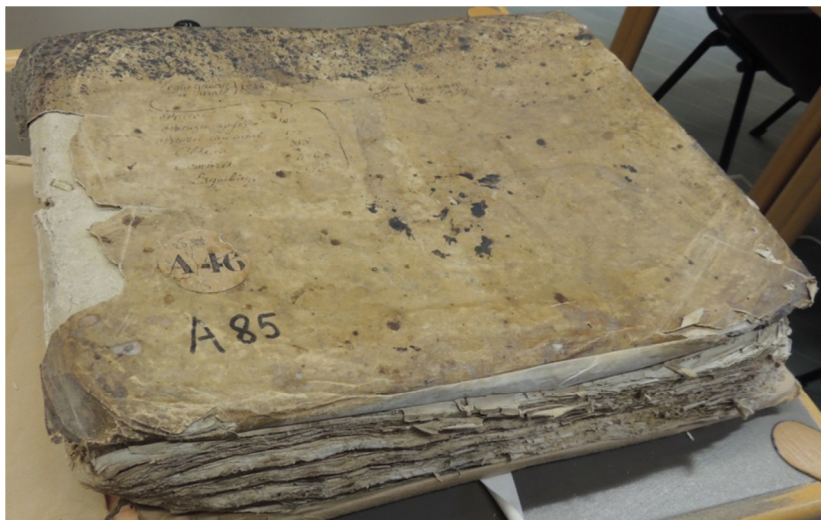
La moitié d'un estage à Kertugdoal aux 14-15^e siècles

Douar Tudchentil

Le lieu-dit était orthographié Ker(t/d)ug(d)oal avec une hésitation sur les lettres t et d, mais la certitude d'un emprunt au nom de l'un des 7 fondateurs légendaires de la Bretagne, saint Tugdual, saint gallois du 6^e siècle, fils de Koupaia et évêque de Tréguier.

Les trois aveux ¹⁴ mentionnant le village aux 15^e et 16^e siècles sont extraits d'un registre d'actes de propriétés nobles, résumés et retranscrits au 18^e siècle par un archiviste de Quimper sous la cote A85.

¹⁴ Aveu, s.m. : déclaration écrite fournie par le vassal à son suzerain lorsqu'il entre en possession d'un fief, à l'occasion d'un achat, d'une succession ou rachat. L'aveu est accompagné d'un dénombrement ou minu décrivant en détail les biens composant le fief. La description fournie dans l'aveu indique le détail des terres ou tenues possédées par le vassal : le village dans lequel se situe la tenue, le nom du fermier exploitant le domaine congéable, le montant de la rente annuelle (cens, chefrente, francfief) due par le fermier composée généralement de mesures de grains, d'un certain nombre de bêtes (chapons, moutons) et d'une somme d'argent, les autres devoirs attachés à la tenue : corvées, obligation de cuire au four seigneurial et de moudre son grain au moulin seigneurial, la superficie des terres froides et chaudes de la tenue. Source : histoiresdeserieb.free.fr.



On y a ajouté également un document daté de 1460, cote 32J70/1, permettant de mieux comprendre les rattachements du lieu. Le lieu-dit est orthographié Kertugoal en 1450, Kerdugoal en 1502 et Kertugdoal en 1540, et est connu de nos jours sous le nom de Kerdudal.

De Stangbihan à Kerfors

Au 17^e siècle le village de Kerdudal est une double tenue agricole à titre de domaine congéable vis-à-vis des héritiers de La Marche de Lezergué, anciennement de Kerfors. Le registre A85 et ses folios 527, 528, 537, et accessoirement 471 et 473, permettent de comprendre de ce qu'il en était aux 15^e et 16^e siècles et comment la transmission et l'intégration au domaine de Lezergué au 17^e ont été possibles.

Au folio 527, les trois villages de Munuguic (Menancic), Kerdudal (Kertugdoal) et Kerdohal (Kerdochal) sont déclarés en 1540 comme appartenant en partie à Anne Pezron veuve et mère de François Gauvain, seigneur de Stangbihan en Kerfeunteun. En fait, pour Kerdudal, une seule des deux tenues ou « estage » [2] dépend du domaine noble de

Documents
et Archives
du site
GrandTerrier

OCTOBRE
2016

Article

« 1450-1540 -
Adveus pour
Ker(t/d)ug(d)o
al extraits de
l'inventaire de
Quimperco-
rantin »

Espace
« Archives »

Billet du
09.10.2016



Stangbihan, l'autre étant détenu noblement par « *sieur de Kerfors par succession* ».

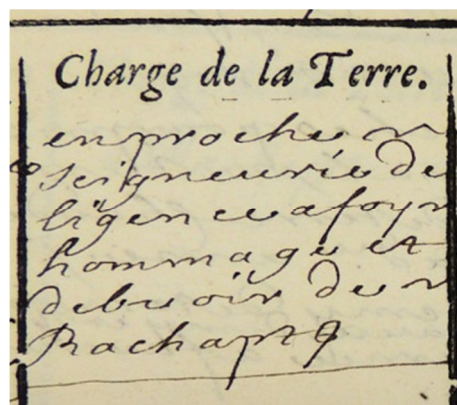
Cette succession trouve son explication dans un autre document de 1460 transcrit par Norbert Bernard, lequel est un acte d'échange entre Raoul Droniou et sa mère de Stangbihan d'une part et Caznevet de Kerfors d'autre part pour « *ledit tiltre de eschange la moictié dun estaige¹⁵ et tenement de terre ... situé au village de Kerdudal* ». On comprend qu'avant 1460 les deux tenues de Kerdudal dépendaient de Stangbihan.

Et le folio 471 du registre A85 pour Canevet de Kerfors en 1488 confirme bien qu'une tenue a été transférée : « *la moitié d'un tenement d'heritage situé au village de Querduoel* ». Alors qu'un siècle plus tard, en 1614, les deux tenues de Kerdudal seront regroupées dans les mains d'Yves de La Marche, l'héritier de « *Querfors* », comme en atteste le folio 473 du même registre A85 : « *Les étages de Kerdudoal et Penanros ... autre etage du village de Kerdudoal* ».

On peut donc conclure que Kerdudal n'était pas à l'origine un covenant de Lezergué, tout du moins pas avant que les de La Marche de Kerfors acquièrent le manoir voisin. Quand Lezergué était possession des Autret, les tenanciers de Kerdudal payaient leur rente à Kerfors, comme ils

l'avaient fait précédemment aux seigneurs de Stangbihan.

Les autres déclarants nobles



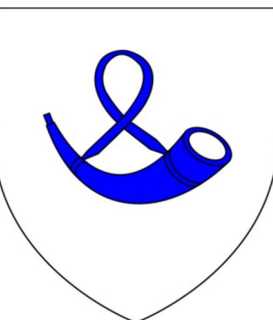
Mais une question se pose néanmoins au folio 528, au travers d'un aveu d'Henry Aultret en 1502 pour « *herittages au village de Kerdugoal* » (et de Quelenec, Pailocquen) présenté pour de simples droits de « *rachapt* »¹⁶. Alors qu'en 1540 ce sont des droits féodaux complets qui sont dus par les tenanciers de Kerdudal à leur propriétaires nobles de Stangbihan : « *En proche seigneurie de ligence¹⁷ à foyr hommage¹⁸ et devoir de rachapt.* »

¹⁶ Rachapt, rachètement, s.m. : en terme de coutume droit du au seigneur à chaque mutation du fief (dictionnaire Godefroy 1880). Droit du au seigneur par un nouveau tenancier après une succession qui est appelé également relief ou rachat des rentes. La somme à laquelle est estimé le revenu d'une année du fief qui doit le droit de relief (Dict. de l'Académie).

¹⁷ Ligence, ligance, s.f. : état de celui qui est lié à son seigneur, qui lui a engagé sa foi ; vassalité hommage lige, l'obligation de cet hommage, et, selon Ragueau, qualité d'un fief qu'on tient nuement et sans moyen d'un seigneur, en raison de quoi on devient son homme lige (Dictionnaire Godefroy 1880).

¹⁸ Foi et hommage, s.f. et s.m. : le vassal devait la foi et l'hommage, lorsqu'il

Gauvain, Seigneur de Stangbihan : « *d'or, à la fasce de gueules chargée d'une fleur de lys d'argent* »



Blason de Kerfors : « *D'argent au greslier d'azur, enroulé et lié de même* »

¹⁵ Estage, s.m. : habitation, demeure, bâtiment destiné à divers buts (Dictionnaire Godefroy 1880). Dans les documents d'[aveux](#) ou d'inventaire de succession, le terme désigne un corps de ferme et ses dépendances, et par extension est synonyme de [tenue](#) ou de [convenant](#).

De plus la notion d'héritage non nommé est nettement moins consistante que celle de « estage ». Dans les documents d'aveux ou d'inventaire de succession, le terme ancien « estage » qui désigne un corps de ferme et ses dépendances, est synonyme par extension de tenue ou de convenant, impliquant des droits féodaux associés.

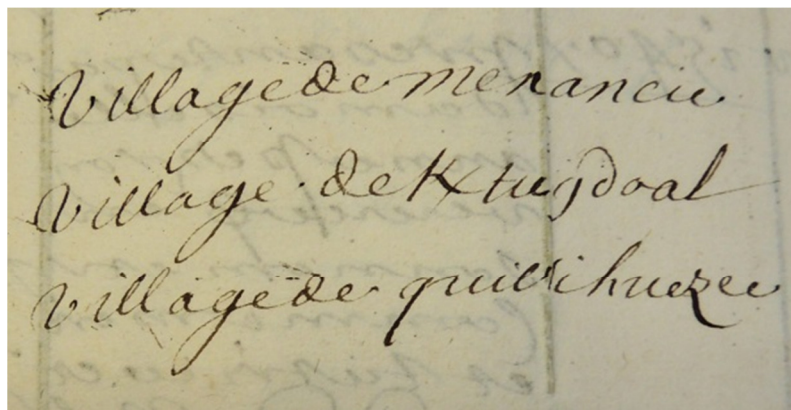
Il est difficile d'identifier cet Henri Aultret qui est antérieur aux générations qui ne se sont établies à Lezergué qu'à partir de 1575, doit l'historien et gazetier Guy Autret. Certes on sait que l'oncle de ce dernier, François Autret, seigneur de Kerveguen, sera mentionné comme détenteur du manoir de Kerstrat proche de Kerdudal, mais bien plus tard, en 1632.

Au folio 537, on a aussi une belle énigme, à savoir un aveu pour « *un estage et tenue au village de Kertugool* » par un certain Bertrand de Lascoet. Était-ce Bertrand de Lescoet, le conseiller du roi Louis XI et capitaine du château de Loche de 1469 à 1475 : cela nous paraît très improbable. Peut-être s'agit-il d'un noble propriétaire Lescoet en Bretagne (Guérande, Gouarec) ou un parent de l'évêque Charles du Lis-couët.

Légende du saint fondateur

Enfin on notera les diverses orthographes du lieu-dit aux 15^e et 16^e siècle, **Ker(t/d)ug(d)ool**, avec une hésitation sur les lettres t et d, mais la certitude d'un em-

entrait en possession de la terre, et lorsque le seigneur le demandait. La foi traduisait un lien personnel ; l'homme, une reconnaissance du fief (Dict. de l'Ancien Régime).



prunt au nom de l'un des 7 fondateurs légendaires de la Bretagne. Saint Tugdual, saint gallois du 6^e siècle, fils de Koupaia, fut évêque de Tréguier, et a donné aussi le nom Landudal, paroisse proche d'Ergué-Gabéric.



Juillet 2016

Article

« Petit patrimoine aux serres maraîchères bio de Pont-Odet »

Espace
« Patrimoine »

Billet du
30.07.2016

Petit patrimoine près des serres de Pont-Odet

Gwarezîg ar glad

Le petit patrimoine englobe tout témoignage visuel et vivant d'une mémoire collective et non classé comme patrimoine institutionnel.

Pont-Odet est un lieu de mémoires caché derrière les cités résidentielles du Vallon et du Rouillen, à la confluence du ruisseau Patra et de l'Odet, avec ses vieilles serres, son petit calvaire du début du 20e, et ses ancestrales pierres d'église transportées et posées à la fin du 19e siècle.

A noter que les serres sont toujours en activité pour du maraîchage bio : David Pacaud vous propose ses beaux légumes au magasin de Pont-Odet le vendredi de 16 à 19H, et tous les samedis matins au parking de la Providence (premier stand au-devant de la librairie Ravy).



Des pierres en incrustation

René et Anne Le Coeur se sont établis dans la ferme de Pont-Odet après leur mariage en 1947. Le père de René, agriculteur de Penhars, avait fait l'acquisition de leur exploitation agricole en 1936 : « *La ferme de Pont-Odet, contenant 7 hectares 17 ares 80 centiares, affermée à M. Michel Quintin, jusqu'au 29 septembre 1937, moyennant un fermage annuel de 2.800 francs* » (La Dépêche). En 1970, c'est la fille de René et Anne, Marie-Noelle, qui créera les serres sur les terres de Pont-Odet, le long du ruisseau Patra.



Les Quintin louaient la ferme depuis quelques générations, et occupaient la maison d'habitation qui a été construite par leurs

propriétaires dans les années 1895-1898. Témoins de cette construction, la vingtaine de pierres incrustées en façade, des pierres taillées de frontons d'églises et de gargouilles qui sont les restes de la déconstruction de l'église Saint-Mathieu de Quimper en 1993-1895.

En effet, l'église Saint-Mathieu actuelle a succédé à un précédent édifice, bâti au XVI^e siècle, à l'emplacement d'une église romane. De style néo-gothique, la reconstruction a été décidée fin 1893, sous couvert d'une souscription lancée un an plus tôt. Confiée à l'architecte Gustave Bigot, qui ne conservera que l'ancien porche et le clocher érigé par son père Joseph¹⁹ en 1847, la reconstruction de la nouvelle église emploiera de nombreuses entreprises bretonnes :

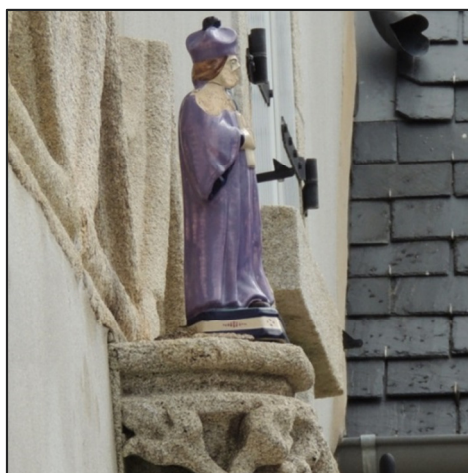
« René Hardy, de Nantes, pour la maçonnerie ; Keralum, de Quimper, pour la charpenterie ; Gourmelon, de Morlaix, pour la couverture et la zinguerie ; Sicot, de Quimper, pour la plâtrerie ; Lorit, de Quimper, pour la serrurerie ; Perret, de Quimper, pour la vitrerie et la peinture ; Jean-Louis Le Naour, de Quimper, pour les travaux réservés : clocher, portail,

¹⁹ Joseph Bigot, né en 1807 à Quimper et mort en 1894 à Quimper, est un architecte diocésain et départemental, conseiller municipal de Quimper de 1870 à 1878. On lui doit à Quimper, son œuvre la plus spectaculaire : les flèches de la cathédrale Saint-Corentin (1854-1856), inspirées de celle de l'église de Pont-Croix. La préfecture finistérienne lui doit aussi la restauration de l'église Notre-Dame à Locmaria, le musée des Beaux-Arts (inauguré en 1872), l'hôtel de ville et des pavillons de l'hôpital Étienne Gourmelen (1837-1850). À partir de 1873, son fils, Gustave, lui succède au poste d'architecte départemental.

œuvres d'art, meneaux des fenêtres. »

Ce dernier, célèbre tailleur de pierre installé dans son atelier du Cap-Horn, a débuté en participant à l'édification des flèches de la cathédrale Saint-Corentin (1854), et aura restauré pas moins de 64 clochers dans toute la Bretagne. Mais d'après René Le Coeur, interrogé en 2009, c'est un autre entrepreneur de maçonnerie travaillait sur le chantier : *« La maison a été construite par M. Jaouen, entrepreneur de maçonnerie, qui a participé à la construction de l'église Saint-Mathieu à Quimper de 1895 à 1897 »*²⁰.

Travaillait-il sous les ordres de Jean-Louis Le Naour ou de René Hardy ? En tous cas c'est lui qui a transporté les plus belles pierres de la démolition de l'ancienne église Saint-Mathieu pour les mettre sur sa nouvelle maison de Pont-Odet. Par la suite la maison aurait été rehaussée par les Le Coeur.



Anne Le Coeur en 2016 : *« Comme ces pierres étaient idéales »*

²⁰ Cité par Pierre Faucher dans son livre *« Balades et patrimoine à Ergué-Gabéric »*.

TOPONYMIE :

Pour expliquer l'origine de Pont Patra, certains avancent une décomposition Pont Prat Ha, ou « Le pont du pré Ha », la signification du Ha restant obscure. Mais n'est-il pas étonnant pour le Patra, qui est le ruisseau, de le qualifier de pré ou de prairie ?

pour poser des statues de saint, mon mari voulait mettre une sainte Anne. Mais je lui ai dit que non, il fallait plutôt un saint Yves, ce qu'il a fait sur la pierre au milieu de la façade ».

Un calvaire de cimetière

Et elle enchaîne : « On a dû changer la tombe familiale des Le Coeur ²¹ au cimetière de Kerfeunteun. Et ils m'ont demandé de déménager la croix et son socle, et elle a trouvé sa place ici, au bord de la route, entourée d'une haie. »



Près de la croix et des serres maraîchères, coule le ruisseau Patra, lequel est alimenté par les eaux du Guic, et se jette dans

l'Odet derrière la maison de l'ancienne ferme.



Dans son « Itinéraire de Bretagne en 1636 », Dubuisson-Aubenay décrit ainsi le pont aujourd'hui disparu : « Odet, peu en dessus dudit confluen, a un pont de pierre, à présent rompu et dit Pont Audet, au dessous d'un guay ou passage, dit Tréaudet, par lequel pont rendoit le chemin de Kimper à Keraes. ».



²¹ René et Anne ont tous deux "Le Coeur" comme patronyme familial, mais leur parenté n'est pas attestée.

Cahier de vacances pour une visite guidée de Kerdévot

Keleier ar vakansoù

En ce bel été ensoleillé 2016, à l'ombre des chênes encerclant la chapelle de Kerdévot, la fraîcheur ambiante sera appréciée pour réviser ses leçons d'histoire en dehors de tout programme scolaire.

Nous vous proposons un questionnaire de sept détails d'œuvres à visiter et associer aux sept photos mystères lettrées de la page 4.

A chaque étape inscrivez la lettre sur la grille finale, et à la fin vous prononcerez un mot en langue bretonne qui veut dire « Eureka » !

Q1 – UN ANIMAL DUCAL PASSANT

Avant d'entrer dans la chapelle de Kerdévot, avez-vous remarqué au-dessus du porche principal, cette pierre sculptée en bas-relief ? Elle représente un animal dit « passant » avec une jarretière flottante emblématique des ducs de Bretagne depuis 1202.

La présence de cet insigne reste mystérieuse. Le duc François II ou sa fille Anne avaient-ils participé à l'érection de la chapelle en 1475-1500 ? Ou est-ce une marque d'allégeance plus ancienne par un représentant noble local à son duc ?

Photo mystère : le mammifère à la devise bretonne « Kentoc'h mervel eget bezan saotret » ²² ?

Q2 – UNE MAESTA ITALIENNE

Face à l'entrée sud de la chapelle une imposante statue de Notre-Dame de Kerdévot accueille le visiteur. Elle est l'héroïne qui, d'après une légende locale, arrêta la peste dévastatrice d'Elliant en ce lieu et préserva la population du fléau.

Entourée de 7 angelots sautillants et portant son fils sur son genou, la *maestà* ²³ dorée est vêtue d'un manteau aux plis amples.

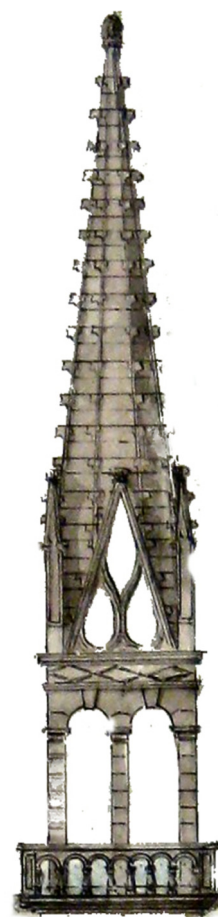
Les caractéristiques originales rattachent cette œuvre à la Renaissance italienne, mais sa datation est un peu incertaine : fin 16^e ou plus tardivement ?

Au-dessus du trône, une représentation naturaliste qui fait penser plus à un pèlerinage espagnol, mais qui est bien un thème italien développé par Botticelli, Cosmé Tura, Ercole de Roberti ...

Photo mystère : le grand coquillage naturel d'origine italienne.

Q3 – UNE VICTOIRE FOULANTE

Face à la Maestà ², une autre statue de la Vierge, datée du 17^e ou 18^e siècle, intrigue les visiteurs qui autrefois la nommait « *Intron-Varia an Nec'h* » ou « *an*

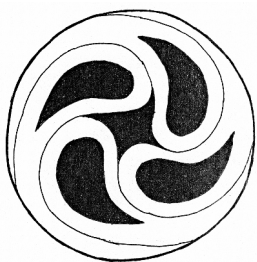


« La Bossen (la Peste en breton), sa besogne terminée en Elliant, voulut passer en Ergué-Gabéric. Oh oui, mais la Dame de Kerdévot était là, en face », J.-M. Déguignet.

²² Trad. « Plutôt la mort que la souillure »

²³ Représentation de la Vierge à l'Enfant « en Majesté », soit de face, avec une attitude hiératique, sur un trône

Kerdevot, en breton Kerzevot, résulte de la juxtaposition des éléments Kêr et Devot. Le terme Kêr avait l'acception d'endroit clos. Le composant Devot est un emprunt au mot français signifiant pieux, dévoué.



« On mit le retable dans une charrette à boeufs, et ceux-ci sans être conduits, s'arrêtèrent au lieu où l'on a élevé la chapelle de Kerdévot ». Bruno Faty, BSAF, 1880.

Erc'h » : dame de l'Angoisse ou des Neiges !

En tous cas, la posture n'est pas angoissée, mais plutôt sereine et victorieuse, et présentant fièrement son fils de front. En breton la victoire se dit *Trec'h*, ce qui lui vaudrait ce nouveau nom : « *Intron-Varia an Trec'h* ».

Sûre de sa force, elle foule une « bête écrasée sous son pied gauche. Pourtant, elle n'est pas morte, l'infecte ophioïde aux écailles puantes, l'anguipède à la queue entortillée par les spasmes du vice : elle vous fixe de ses yeux rouges. On en admire que mieux la splendide maîtrise avec laquelle Marie, regard fier et serein, tient son Fils préservé du vert maléfice. » (Jean-Yves Cordier, blog lavieb-aile.com).

Photo mystère : le monstre vert marin, couvert d'écailles sculptées.

Q4 – UN RETABLE DE VIOLENCE

Exposé derrière l'autel, le retable de Kerdévot du 16^e siècle est une composition flamande de la Vie de Marie, mère de Jésus, réalisée par les ateliers d'Anvers et de Malines. Il est fait de six tableaux avec des scènes et des détails introuvables dans les évangiles canoniques : le bœuf de la nativité, la Dormition ...

Et plus étrange aussi, cet épisode des membres tranchés au passage du brancard mortuaire de la Vierge, tiré d'un écrit apocryphe grec, à savoir un ménologe ²⁴ où, en fait, la légende

²⁴ Ménologe : dans le rite byzantin, recueil de brèves notices historiques sur les fêtes et les saints de chaque jour dans l'ordre du calendrier.

introduit un personnage juif, alors qu'ici nous avons affaire à trois soldats casqués.

Photo mystère : deux des cinq membres sectionnés, collés et exposés.

Q5 – DES NOBLES CHASSEURS

Derrière le retable, la maîtresse-vitre est un peu cachée, mais au-dessus des lancettes, avec de bons yeux on peut déchiffrer les armoiries des nobles qui ont fondé la chapelle et disposé de prééminences.

Tout en haut, sur le côté septentrional (nord) du tympan, il y a la mâcle (losange) d'azur (bleue) des Tréanna d'Elliant, suivi de près par le fascé (barres) d'or (jaune) et de gueules (rouge) de six pièces qui est normalement Du Chastel et par la fleur de lys et colombe des du Fou, seigneur de Kerjestin, ancien manoir tout proche de Kerdévot.

Plus bas, il y a un blason en double exemplaire portant un greslier ²⁵ de couleur azur (bleu) des Kerfors, de l'ancienne seigneurie voisine de Kerfors. À la montre ²⁶ de Carhaix de 1481, on remarquait un Casnevet de Kerfors, et nul doute qu'il y était venu avec son greslier ⁴.

Photo mystère : le greslier ⁴ bleu autrefois instrument de chasse.

²⁵ Greslier : mot non défini ici pour ménager le suspense. Indice : son synonyme est un mot à trois lettres et sert d'avertissement sonore lors des chasses à courre.

²⁶ Montre, s.f. : revue militaire de la noblesse. Tous les nobles doivent y participer, munis de l'équipement en rapport avec leur fortune.



Q6 – UNE DIVINITE CELTIQUE ?

Côté sud, près de l'entrée de la sacristie, un saint Têlo en tenue d'archevêque anglais de Llandaff a enfourché son animal favori. Il a perdu son bâton épiscopal, mais il porte fièrement sa mitre et son habit brodé.

La légende rapporte qu'un seigneur de Châteaugal offrit à l'ermite le territoire qu'il pourrait enclore en une nuit, avant le chant du coq ; le saint se servit de cet animal comme monture.

On dit aussi que son choix de monture est une résurgence des croyances celtiques autour de Cernunnos, "Le Cornu", dieu de la

virilité, des richesses, des régions boisées, des animaux, de la régénération de la vie et le gardien des portes de l'autre monde (Annwn), le roi des Dieux.

Photo mystère : la tête animale ornée de ses andouillers sur le front.

Q7 – INFLUENCE HISPANISANTE

Non loin du saint Têlo, une statue placée dans un retable, représentant une Vierge de pitié ou déploration solitaire. Cette œuvre d'inspiration hispanisante datant de la fin du 15^e siècle est de toute beauté et très expressive.

L'autel lui-même, joliment décoré, est un peu plus récent, et a été attribué aux ateliers quimpérois des Le Déan, et donc situés vers 1670. L'autel a été restauré en mai 1776 par un peintre italien ambulant : « s'est présenté Marc-Antoine Baldini, peintre de profession, qui s'est proposé de peindre l'église paroissiale ... le Corre politique la auttorisé à peindre le grand autel de Kerdévot et ses deux autels collatéraux de ladite église ».

Photo mystère : la tête de Marie au foulard espagnol.

8^e lettre : doublez la 7^e pour obtenir une vraie finale sonore brezhoneg, et le mot en question est, en langue bretonne, l'équivalent de « Hourra ! Eureka ! »

« *Tost da Guemper-Caurintin, Kerdevot, guir hanvet, So batisset d'ar Ver-c'hes dre vir devotion, An Ilis ancienna e deveus er c'han-ton.* », Cantic spirituel, 1712

Marc Antoine Baldini, fils de Bartélémi Baldini et de Marie-Jeanne Simoni, est né en 1740 à Lucca, ville de Toscane, entre Bologne et Pise. Très tôt il fréquentait les écoles de peinture de la ville et apprend le métier de docteur.

LA GRILLE ORDONNÉE DES REPONSES, PLACER ICI LES LETTRES DES PHOTOS EN PAGE 4

1	2	3	4	5	6	7	7b

LETTRE A

La chapelle de Notre-Dame de Kerdévot, « Intron-Varia Kerzevot », est un majestueux exemple du renouveau architectural de la Bretagne au 15^e siècle.

Son retable flamand, sa Maestà d'inspiration italienne, ses retables espagnols témoignent des influences qui marquent la Bretagne à cette époque.

Juillet 2016

Article

« Un cahier de vacances estivales pour une visite guidée de la chapelle de Kerdévot »

Espace « Patrimoine »

Billet du 23.07.2016



LETTRE D



LETTRE E



LETTRE N



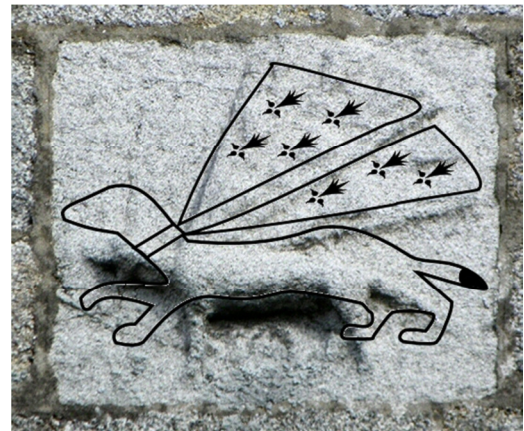
LETTRE O



LETTRE U



LETTRE Y



Une conférence en langue bretonne à Kerdévot en 1907

Prezegenn e brezhoneg

L'Indépendant du Sud-Finistère, défendant les idées et les intérêts des catholiques conservateurs, présente la ferveur observée un dimanche de mai, 3 jours après l'Ascension, lors d'un pèlerinage de la Ligue Patriotique des Françaises ²⁷ à Kerdévot, avec l'intervention remarquée du prédicateur Auguste Chuto.

Pèlerinage de la Ligue

L'article du journal local du Sud-Finistère débute par une présentation des lieux : « À 10 kilomètres de Quimper, dans un site pittoresque de la belle commune d'Ergué-Gabéric s'élève une antique chapelle ... Au-dessus du maître-autel, s'élève un retable très remarquable qui attire l'admiration des archéologues. »

²⁷ La Ligue patriotique des Françaises est une association féminine créée en 1902 après scission de la Ligue des Femmes Françaises. Ralliée au parti politique de l'Action libérale populaire, les ligueuses (appelées aussi « zélatrices ») seront très actives dans les manifestations de résistance aux expulsions des congrégations religieuses en 1902 et aux inventaires d'églises en 1906. la LPDF est signalée en juin 1903 par La Semaine Religieuse du diocèse de Quimper et de Léon. Après 1906, la LPDF s'oriente vers mouvement d'Église ; l'abandon de la référence à l'ALP est officialisé en novembre 1908 pour le Finistère.

L'article aussi évoque les pèlerinages ou pardons récurrents qui y ont lieu : « Chaque année, de pieux pèlerins viennent, dans la nuit du Jeudi au Vendredi Saint, faire l'Heure Sainte à Kerdévot ... En Septembre, c'est le Pardon avec sa foule pieuse, mais aussi avec ses nombreux curieux, ses boutiques, ses attractions profanes. »

Et enfin, en ce dimanche de 1907 qui suit la fête de l'Ascension, un grand rassemblement est organisé à l'intention des « 14 communes les plus rapprochées de Kerdévot ... ; toutes les personnes qui voudront se joindre au pèlerinage y seront reçues avec bonheur. »

L'invitation est lancée par le Comité de la Ligue Patriotique des Françaises, une association nationale féminine très liée au départ au parti politique d'Alliance Libérale Populaire ²⁸ et ensuite constituée en mouvement d'église en 1906. L'association est très active en Bretagne dans les manifestations de résistance aux expulsions des congrégations religieuses en 1902 et aux inventaires d'églises en 1906.

Le caractère féministe de la journée est néanmoins relatif car

²⁸ L'Action libérale ou Action libérale populaire (1901-1919) est un parti politique français de la Troisième République représentant les catholiques ralliés à la République. L'ALP a été fondée en 1902 par Jacques Piou et Albert de Mun, anciens monarchistes ralliés à la République à la demande du pape Léon XIII. L'Action libérale était le groupe parlementaire d'abord constitué en groupe des Républicains indépendants dont fut ensuite issu le parti politique, avec l'adjonction du terme populaire pour signifier cet élargissement et éviter l'épithète catholique.

Août 2016

Article

« Pèlerinage de la LPDF et conférence bretonne à Kerdévot, L'Indépendant du S-F. 1907 »

Espace
« Journaux »

Billet du
27.08.2016

L'Action Libérale
DE QUIMPER
Paraissant le Mercredi et le Samedi.

« Ce pèlerinage n'est pas exclusivement pour les ligueuses, les hommes sont aussi instamment priés d'y venir », et pendant les vêpres et le prône « les hommes sont aux premiers rangs ».

L'évènement se déroule dans les mêmes conditions que le grand pardon de septembre : messes matinales à partir de 6h, grand'messe de 10h, vêpres, processions avec bannières, costumes traditionnels, bénédiction, cantiques bretons ...

Un glazik de Penhars

Le clou de la journée est la prestation en langue bretonne du prédicateur Auguste Chuto, popularisé par son petit-fils Pierrick Chuto ²⁹ dans un livre paru en février dernier : « c'est un glazik ³⁰, M. Auguste Chuto, de Penhars, qui va parler ».

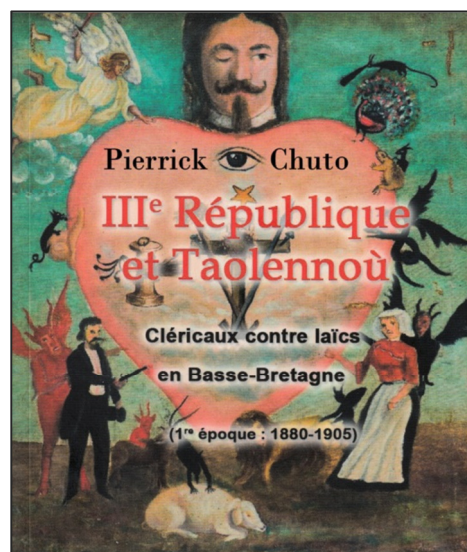
²⁹ Pierrick Chuto est un passionné d'histoire régionale, avec à son actif déjà quatre livres sur le Pays de Quimper : Premier livre paru en 2010 « [Le maître de Guengat](#) » Le second « [La terre aux sabots](#) » est publié en mars 2012. Le troisième « [Les exposés de Creac'h-Euzenn](#) » en octobre 2013. Et le quatrième « [III^e République et Taolennou, tome I, 1^{ère} époque 1880-1905](#) » en février 2016. Le tome 2 de la confrontation des Cléricaux et des laïcs en Basse-Bretagne, 2^e époque 1906-1925, sera son cinquième livre. Livres disponibles sur <http://www.chuto.fr> (paiement CB possible) ou en librairie.

³⁰ Glazik, sm et adj. : associe le terme Glaz qui signifie bleu en breton au diminutif -ik et désigne la couleur bleue du costume traditionnel masculin du pays quimpérois. Le pays Glazik (Ar Vro C'hlazig en breton) est un pays traditionnel de Bretagne regroupant quelques communes autour de Quimper, également capitale de Cornouaille.

Le personnage est impressionnant, devant un auditoire de 5.000 pèlerins, en plein vent et sans micro, pendant une heure il prononce une allocution en breton très convaincante : « *Point de plan académique, mais un faisceau d'idées, qu'il veut communiquer à ses pays, et, pour y arriver, son langage se fait persuasif, véhément, surtout ému. Il procède par comparaisons, images, et l'on voit tour à tour l'hypocrisie de nos gouvernants ...* ».

Et l'émotion saisit les hommes : « *Quand l'orateur dépeint les ravages de l'École athée, la guerre religieuse d'aujourd'hui et de demain, les inventaires, la chasse aux prêtres, les morts sans le secours de la Religion, le gâs breton dont l'instituteur officiel n'a pu éteindre la Foi, réclamant à cor et à cri un prêtre pour l'absoudre, et dans le désespoir de l'agonie, clamant le nom de sa mère : Mam ! ... Je vois bien des hommes, qui, furtivement, essuient une larme.* »

Nul doute que Pierrick Chuto, dans son prochain tome 2 des « *Cléricaux contre laïcs en Basse-Bretagne* » n'évoquera le passage de son grand-père à Kerdévot en mai 1907.



Révélation de la teinte exacte du Bleu Kerdévot,

Glaswenn Kerzevot

Le bleu bien particulier des portes de la belle chapelle de Kerdévot, est au catalogue des 20 couleurs de base de la société « Les Malouinières »³¹ de St-Malo.

Issue du temps où les cathédrales arboraient leurs façades polychromes, l'architecture civile et religieuse a poursuivi pendant des siècles cette tradition de la peinture naturelle à l'huile de lin introduite par la marine nationale et de commerce dès le 17^e siècle.

À Kerdévot, où la légende dit que le retable est arrivé par mer, que penser du bleu de la nouvelle frégate Hermione sortie dernièrement du chantier naval de Rochefort ? Certes, hormis le jaune de Naples qui semble être la couleur d'origine, on peut penser que les boiseries supérieures du vaisseau de la Liberté étaient plutôt de couleur noire comme l'attestent les tableaux. Mais toujours est-il que la teinte de la réplique actuelle semble très proche d'un bleu Kerdévot.

Le bleu Kerdévot n'est ni un « *bleu Roi* » ni un « *bleu de France* » qui sont plus foncés, et encore

³¹ Peintures Malouinières, Villa Courtois, 70 Avenue Saint-Michel, 35400 SAINT-MALO. Tél : +33 (0)2 99 20 87 41. Site Internet : <http://www.malouinieres.com>



moins un bleu marine. La valeur exacte de la teinte tendre de Kerdévot est définie par le triplet hexadécimal #3286cc ou le code RVB 50 134 204, comme suit :



(à l'instar de tous les encarts bleus du présent bulletin)

Août 2016

Article

« Le bleu Kerdévot, couleur des marines nationale et marchande d'autrefois »

Espace
« Patrimoine »

Billet du
27.08.2016

Septembre
2016

Article

« Le cantique
populaire
"Itroun Varia Kerdevot" de
Jean Salaun
en 1881 »

Espace
« Patrimoine »

Billet du
10.09.2016

Pages du cantique Itroun Varia Kerdevot de 1881

Chapel burzudus

Le cantique de Kerdévot, tel qu'il est toujours chanté avec ferveur à Ergué-Gabéric, n'a pas l'ancienneté de son prédécesseur, celui composé en 1712 ; mais, comme support de la tradition de nos anciens, le cantique actuel mérite assurément de figurer au registre du patrimoine communal.

De plus, nous venons de découvrir deux pièces d'archives attestant de ses origines exactes :

✚ Sous le titre « *Itroun Varia Kerdevot air Laudate Mariam* » les Archives Diocésaines de Quimper ont référencé ce document inédit, publié par la librairie J. Salaun avec imprimatur de 1881, et publié sur leur site Internet

✚ Nous disposons également d'une feuille volante recto-verso, intitulée « *Pèlerinage à N.-D. de Kerdévot* », éditée à l'imprimerie Kerangal, et incluant le même cantique aux 25 strophes strictement identiques.

Le compositeur Jean Salaun

Jean Salaun (1831-1885) ³², éditeur de musique à Quimper,

³² Salaun (Jean-Marie), né à Lambézel-lec, le 12 janvier 1831, décédé à Quimper, le 30 décembre 1885. Il entra tout

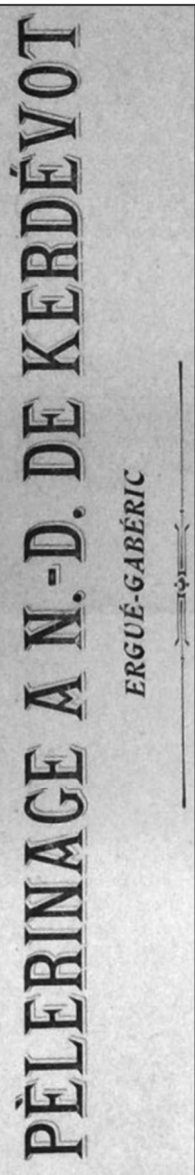
proposa d'abord une version bretonne de la Laudate Mariam, dédiées à toutes les chapelles et pardons dédiés à la Vierge Marie mère de Dieu (« *Mamm Doue, o Gwerhez* »).

Après cette première version générique, Jean Salaun édita aussi une version « *Intron Varia Kerdevot* » bien localisée, pour laquelle il obtint en 1881 l'imprimatur du vicaire général Auguste du Marhallac'h ³³:

✚ « *Hogen 'n ilis kaera, Euz a vro Gerne, D'ann Itroun-Varia, A zo enn Ergue !* » (Mais la plus belle église du pays de Cornouaille et de la vierge Marie, est à Ergué).

jeune à la maison Lefournier comme apprenti relieur. J. Salaun est l'auteur d'un assez grand nombre de cantiques, français et bretons, qui sont devenus vite populaires, et le sont demeurés : Reine de l'Arvor, nous te saluons; D'hor mam Santez Anna, etc ... Après la mort de J. Salaun, cette association persista encore quelques années avec son fils, J. Salaun, qui prit sa suite. La librairie fut transférée, en 1912, au 7, rue Saint-François, où elle acquiesce par M. Le Goaziou en 1919.

³³ Auguste du Marhallac'h (1808-1891), parfois dénommé Monseigneur ou Mgr du Marhallac'h, est un fonctionnaire et un ecclésiastique entré tardivement dans l'Église. Il est issu d'une très ancienne famille de propriétaires terriens, dont l'un des berceaux est le hameau du Marhallac'h en Plonéis (Finistère). Il fut inspecteur des monuments historiques, puis administrateur de l'hôpital civil de Quimper. Après la mort de ses enfants en bas âge et, en 1845, de son épouse en couches, il entre en 1851 au séminaire de Quimper et est ordonné prêtre en 1854. En 1873, l'évêque de Quimper, Monseigneur de la Flèche le rappelle pour le nommer vicaire général auprès de lui. Il se consacre particulièrement à l'ouverture d'écoles catholiques gérées par les Frères des écoles chrétiennes.



✚ « *Kerdevot eo hanvet, Chapel burzudus* » (Kerdevot est nommée chapelle de merveilles).

Hormis le premier couplet identique, le texte est largement différent de la version courte qui est chantée aujourd'hui. Le refrain est simplifié : « *Mam Doue, ô Guerc'hez, Bezit hor c'harantez*) bis » (Mère de Dieu, ô Vierge, soyez notre Amour). Le vocabulaire est plus riche et les scènes plus imaginées : « *Gant mein dantelezet* » (pierre de dentelle), « *A ziouch ar c'hleuniou* » (au milieu des talus).

La succession des 25 strophes délivre une introduction sur les chapelles bretonnes, la description de la plus belle d'entre elles, puis l'évocation des pèlerins de tous âges, de toutes conditions et de toutes les paroisses avoisinantes (« *Kals a dud er bed !* », beaucoup de monde au pays) , et au 25e couplet « *Ni 'gano da viken, Mam drugarezuz !* » (Nous te chantons pour la vie, Mère miséricordieuse).

La feuille volante recto-verso non datée (mais sans doute d'avant 1900, intitulée « *Pèlerinage à N.-D. de Kerdévot* », éditée à l'imprimerie Kerangal ³⁴, incluse

³⁴ La maison *De Kerangal* (« ti De Kerangal ») était l'atelier de typographie d'Arsène de Kérangal, imprimeur de l'Evêché. D'une famille originaire des Côtes d'Armor, à 31 ans Arsène de Kérangal épousa en 1858 Mademoiselle Darnajou, fille d'un riche négociant en vins quimpérois. En 1862, Eugène Blot lui vendit son imprimerie. Abandonnant sa situation de fonctionnaire, De Kerangal devint rédacteur en chef des revues imprimées, notamment « *L'Impartial du Finistère* ». Comme ses prédécesseurs, il devint l'imprimeur officiel du diocèse, « *mouler an aotrou'n eskop* ». L'évêque, Monseigneur Sergent, lui confia en

deux autres cantiques (« *Nous voulons Dieu* » et « *Unvaniez merc'hed Frans* »), et pour ce qui concerne « *Itroun Varia Kerdévot* » les 25 strophes sont strictement conformes à l'édition de Jean Salaun.

Traduction partielle

III. Avec des pierres de dentelle,
Venant de nos ancêtres,
Dédiées à la Vierge bénie,
Des églises ont été érigées !

IV. Mais la plus belle église,
Du pays de Cornouaille,
Consacrée à la Vierge Marie,
Est à Ergué-Gabéric !

V. Kerdevot est nommée,
Chapelle de merveilles,
On trouve en ce lieu,
Des grâces de la mère de Jésus !

VI. Près des prairies,
Remplies de fleurs,
Elle se dresse haute et belle,
Au milieu des talus !

VII. Devant la chapelle,
Se dresse un grand arbre,
Et une fontaine sainte,
Son eau vive de grâce !

VIII. Kerdevot bénie,
Lieu doux pour les pécheurs,
Choisi depuis longtemps,
Par la Mère de notre Sauveur.

IX. Là viennent tous les jours,
Et avec grande confiance,
Pour prier la mère de Dieu,
Les gens du Grand Ergué !



1866 l'impression de la revue intitulée « *Feiz ha Breiz* » (« Foi et Bretagne »). Il imprima une quantité énorme d'ouvrages de dévotion, catéchismes, cantiques, vies de saints, missels et de nombreux tracts en faveur de la monarchie. Il céda son affaire à son fils aîné.



ITROUN-VARIA KERDEVOT

Ton : *Laudate Mariam*



I
Kanomp a vouez huel,
Mari, Mam Doue ;
Ni oll e Breiz-Izel,
'Zo he bugale.

DISKAN :
Mam Doue, ô Guerc'hez,
Bezit hor c'harantez. } *bis.*

II
Kaloun ar Vretounet,
Atao, a viskoas,
D'ho Mam muia kare,
'Zo bet digor bras ! Laudate.

III
Gant mein dantelezet,
Ho deuz hon tadou,
D'ar Verc'hez benniget,
Savet ilisou ! Laudate.

IV
Hogen 'n ilis kaera,
Euz a vro Gerne,
D'ann Itroun-Varia,
A zo enn Ergue ! Laudate.

V
Kerdevot eo hanvet,
Chapel burzudus,
Enhi e ve kavet,
Grasou Mam Jesus ! Laudate.

VI
Var lez ar prajeier,
Karget a vleuniou,
He sao huel ha kaer,
A ziou'h ar c'hleuniou ! Laudate.

VII
Ha dirag ar chapel,
He sao eur c'hoat bras,
Hag er feunteun santel,
He red dour a c'hras ! Laudate.

VIII
Kerdevot benniget,
Lec'h c'houek d'ar pec'her,
A bell amzer choazet,
Gant Mam hor Zalver. Laudate.

IX
Eno he teu bemde,
Ha gant fisians bras,
Da bedi Mam Doue,
Tud ann Ergue-Vras ! Laudate.

X
O Mam drugarezuz,
Na kaera grasou,
Oc'h euz digant Jesus,
Bet d'hon eneoù ! Laudate.

XI
It di da zaoulina,
Paour ha pinvidik,
D'ann Itroun Varia,
It tud reuseudik ! Laudate.

XII
It holl, gant levezet,
Den fur... pen diank,
Da bedi ar Verc'hez,
It koz ha yaouank ! Laudate.

XIII
It tad, mam ha bugel,
It tud ann Arvor,
Divrec'h hor Mam santel,
Deoc'h holl zo digor ! Laudate.

XIV

Piou c'helfe lavaret,
Niver ar grasou,
Dre ar Verc'hez skuillet,
Var hon eneoù ! Laudate.

XV

Kaout a ra d'ar pec'her,
Distro var Doue,
Ha dirag he varner,
Truez d'he ene ! Laudate.

XVI

D'an dall 'ro ar gullet,
Nerz d'an digaloun,
D'ar bouzar ar c'hlevet,
An Env d'an anaoun ! Laudate.

XVII

Soudardet Breiz-Izel,
Ken tom enn emgann,
A c'houlén he skoazel,
Pa ven kreis an tan ! Laudate.

XVIII

Klevit ar martolod,
Pa dreuz ar mor doun,
O Itroun Kerdevot,
Pedit evid-oun ! Laudate.

XIX

Kemper ha Sant-Yvi,
Ha kals paressiou,
A deu di da bedi,
Pa ve 'r pardonniou ! Laudate.

XX

Elliant, Tourc'h ha Briec,
A deu aliez,
Gant tud Sant-Evarzec,
Da di ar Verc'hez ! Laudate.

XXI

Allas ! nag a boaniou,
'Goez varnomp bepred,
Blonset eo kalonou,
Kals a dud er bed ! Laudate.

XXII

Nag a dristidigez,
Ran-galoun, anken,
Er bed-ma aliez,
A ve lod an den ! Laudate.

XXIII

Hor c'horf a ve flastret,
Gant ar c'hlenvejou,
Ha gant an drouk-speret,
Taget hon eneoù ! Laudate.

XXIV

Va c'halon 'zo skuizet,
Gant poaniou 'r bed-ma,
Mont d'an Env d'ho kulet,
A garje brema ! Laudate.

XXV

Euruz en ho kichen,
Ni 'velo Jesus,
Ni 'gano da viken,
Mam drugarezuz !

Mam Doue, ô Guerc'hez,
C'hui 'zo hor c'harantez ! } *bis.*

J. SALAUN.

IMPRIMATUR :

24 Juin 1881.

DU MARHALLAC'H.

Librairie J. SALAUN, à Quimper.

Interview de Martial Ménard, un éditeur engagé

Embanner ar Memorioù

Martial Ménard nous a quitté en ce début septembre 2016. Il restera pour les gabériscois celui qui a osé la publication des mémoires du paysan bas-breton en 1998.

Interviewé par Didier Le Corre du magazine Bretons, il nous rappelait les circonstances de cette publication dans le n° 61 de la revue en janvier 2011.



Tous vendus en 3 semaines

Après une introduction où Martial Ménard ³⁵ avoue qu'il a été

³⁵ Martial Ménard (1951-2016) est un militant nationaliste breton, devenu linguiste, lexicographe, éditeur et jour-

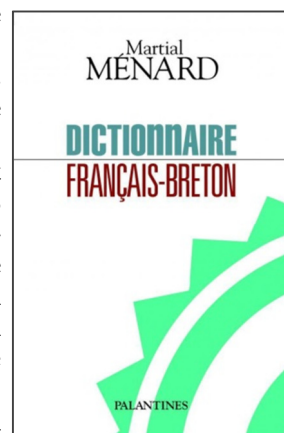
surpris par le succès mérité du livre d'Hervé Lossec sur les bretonnismes, Martial Ménard se remémore du succès des mémoires de Jean-Marie Déguignet pour lesquelles il fut un éditeur inspiré.



Après la redécouverte du manuscrit par le journaliste Laurent Quevilly ³⁶, il est contacté en 1998 en tant que responsable de la maison d'édition an Here : « *Bernez Rouz vient alors me voir et me confie le manuscrit. Je le devore et je décide alors de l'éditer en me disant que je vais bien en vendre 3 000 et réaliser une bonne petite opération. On réalise donc un premier tirage de 2 500 exemplaires. Ça démarre pas mal car le bouche-à-oreille fonctionne bien. Mais là il se passe un événement étonnant. Un ami de Mi-*



naliste breton, considéré comme l'un des meilleurs spécialiste de la langue bretonne. Lorsqu'en 1983 An Here, maison d'édition spécialisée dans les livres de jeunesse en breton, est fondée par des instituteurs des écoles Diwan, Martial Ménard devient son directeur et le reste jusqu'en 2003. Il publie en 1998 les « *Mémoires d'un paysan bas-breton* » de Jean-Marie Déguignet, succès de librairie inattendu. Il fait paraître en 2012, un dictionnaire français-breton de grand format, et il lance fin 2015 le site Internet <http://devri.bzh> constituant un dictionnaire diachronique du breton qui explique les mots, mais aussi leur évolution dans l'histoire. Il a aussi cosigné, avec Hervé Le Bihan et Gwendal Denis, l'édition 2009 du « *Breton pour les nuls* ».



³⁶ Tweet de Laurent Quevilly du 08.09.2016-07:15: « *Martial était un ami, lui qui osa publier les Mémoires d'un paysan Bas-Breton refusé par plusieurs éditeurs ...* ». Dans la préface de l'Intégrale des mémoires, il écrit également : « *Contactés, deux éditeurs ne donnèrent aucune suite. En ces années 80, imprégnées du Cheval d'Or-gueil, la publication d'un tel brûlot était peut-être encore prématurée* ».



Septembre
2016

Article

« La publication des mémoires Dégui-
gnet par Martial Ménard
d'an Here, Bretons 2011 »

Espace
« Journaux »

Billet du
10.09.2016

chel Polac l'achète en Bretagne pendant l'été et lui en parle. Et le 8 décembre, je me rappelle bien de la date, il en parle de façon dithyrambique sur France Inter. Moi, je n'avais pas écouté l'émission, mais quand je suis rentré chez moi, mon répondeur était saturé d'appels. Alors là, je me suis dit : ça va cartonner ! »



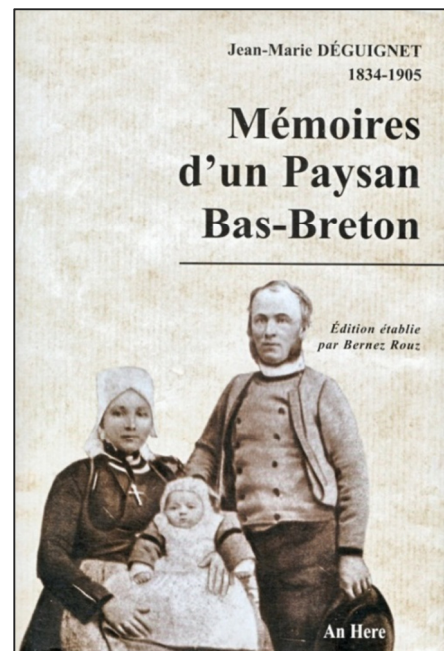
Et le tirage qui s'ensuit est impressionnant : « J'en retire 10 000 exemplaires. Tous vendus en trois semaines ! Puis, je fais des retirages réguliers à coups de 20 000 exemplaires. » Au total, les Mémoires d'un paysan bas-breton vont s'écouler à 170 000 exemplaires dans cette version de 462 pages éditée par An Here.

« On en vendra aussi 7 000 de la seconde version, un pavé de plus de mille pages qui propose le texte intégral. » Martial Ménard cède ensuite des droits de traduction en anglais, en italien et en tchèque.

Et les droits en poche à Press Pocket. « Je ne sais pas combien d'exemplaires ont été vendus en poche mais sans doute 150 à 200 000 », estime-t-il.

Suspicion et jalousie

Au total, le livre s'est écoulé à près de 400 000 exemplaires en France. Un énorme succès. Et qui dit succès dit bien sûr suspicion et jalousie. « Il y a eu beaucoup de sceptiques. Certains ont même prétendu que c'était un faux. »



Ci-dessous, un
exemple d'entrée
dans le diction-
naire du nouveau
site devri.bzh.

Devri - Les dictionnaires bretons de Martial Ménard

Dictionnaire diachronique du breton - Martial Ménard - DDBMM (60250 entrées)



Contact

Entrée demandée : Erge-Vras

Erge-Vras n. de l. An Erge-Vras : Ergué-Gabéric.

●(1865) *FHB* 33/264b. An aotrou Madec, vikel en Ergue-Vras, so hanvet vikel e Landivisiau. ●(1870) *FHB* 280/152a. an aotrou Rouz, euz an Ergue vras. ●(1870) *FHB* 296/277b. Scrifa a rer deomp euz an Erge-Vraz.

Formulettes bretonnes gabérisoises de L.F. Sauvé

Krenn-lavarioù

Avec les « formulettes » publiées en 1882 dans la Revue Celtique, on découvre une collecte très riche de ritournelles de nombreuses communes finistériennes (Châteaulin, Audierne, Douarnenez ...), et bien sûr celles authentifiées comme provenant d'Ergué-Gabéric.

Léopold-François Sauvé (1837-1892) ³⁷ est un mémorialiste qui

³⁷ « Léopold-François Sauvé (1837-1892) est né à Saint-Georges-de-Reintembault, en Ille-et-Vilaine. Sa carrière de fonctionnaire des Douanes le conduit dans le Finistère (Brest, Quimper, l'Aberwrach et Audierne). Là il apprend le breton, se lie d'amitié avec René-François Le Men et François-Marie Luzel. Son intérêt se porte essentiellement sur les genres courts de la littérature orale dont il effectue une collecte remarquable qu'il commence à publier dans le premier numéro de la Revue celtique, et qui seront réunis en volume en 1878 sous le titre : *Lavarou koz a Vreiz-Izel. Proverbes et dictons de la Basse-Bretagne*. Sa carrière l'entraînera par la suite à Remiremont dans les Vosges, puis à Boulogne-sur-mer, où il est meurt le 7 janvier 1892. Dans ses nouvelles affectations, il a continué à s'intéresser aux traditions populaires et a publié, en 1889, *Le Folklore des Hautes-Vosges* dans la collection "les littératures populaires de toutes les nations" dirigée par Paul Sébillot chez l'éditeur Maisonneuve à Paris. Si son œuvre concerne pour l'essentiel les genres courts, il a également publié quelques contes et légendes dans la Revue des Traditions Populaires et dans l'Annuaire des Traditions Populaires. »

s'est intéressé aux "genres courts" du patrimoine oral de Basse-Bretagne. Il a publié notamment un article intitulé « *Lavarou koz a Vreiz-Izel* » dans lequel il présente une comptine incluant une forme phonétique du nom de notre commune : « *Erc'hie-Vras* », et non pas « *Erg(u)e Vras* » (et son g dur), le « c'h » étant prononcé ici par un son sourd et "enroué". Quant à la traduction, prononcez « Grand » suivi d'Erch'ie, et on n'est finalement pas loin du « Grand-Terrier » du cartographe Cassini !

Relevé de la Revue Celtique

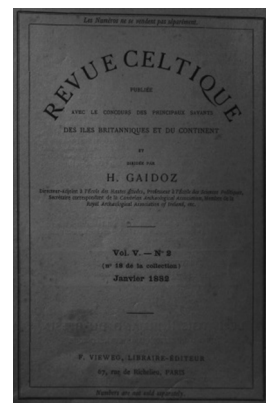
Voici la sélection des formulettes gabérisoises relevées dans son article de la Revue Celtique :

I. JEUX D'ENFANTS, DIALOQUES, ETC

✚ page 162. On raconte aux enfants, pendant qu'on les habille : « *Boudadoup, boudadoup, boudadoup ! N'int ket mad al loerou stoup ; Al loerou stamm violet. 'Zo mad d'ar paotrik da gaouet* » (Rien ne valent les bas d'étope ; Les bas de tricot violet. Sont bons à avoir pour le garçonnet)

✚ page 163. L'heure du repas venue, les mères disent, au moment de retirer du feu le bassin de bouillie : « *Pera vezo da vern ? - Ar vaz war ho kern. - Petra vezo da lein ? - Ar vaz war ho kein. - Pera vezo da goan ? - Ioud poazet war ann tan* » (Qu'y aura-t-il à

Fiche biographique rédigée par Fañch Postic dans l'encyclodédie en ligne Bérose (Base d'Études et de Recherches sur l'Organisation des Savoirs Ethnographiques).



Revue celtique :
publiée de 1870 à 1934, fondée par **Henri Gaidoz** (1842-1932), avec les contributions de folkloristes érudits anglais, bretons et français.

Septembre 2016

Article

**« SAUVÉ
Léopold-François -
Formulettes
et traditions
diverses de la
Basse-Bretagne »**

**Espace
« Biblio »**

**Billet du
10.09.2016**

Deiz mad d'hoc'h ! Evit ar bloaz ne 'm euz ket gwelet ac'hanoc'h ; ar bloavezh mad 'zouetan d'hoc'h ha kals davantach, iec'het ha prosperite, hag ar baradoz da fin ho pue.

Bonjour à vous ! Je ne vous ai pas encore vu cette année ; la bonne année je vous souhaite et beaucoup d'autres, santé et prospérité, et le paradis à la fin de votre vie. Ergué-Gabéric.

Par manière de plaisanterie, on modifie ainsi la fin de la phrase :

Iec'het ha prosperite,
Keit ha lost eur gweskle.

Santé et prospérité — Aussi longues que la queue d'une grenouille. Landéda.

Les mauvais plaisants ne s'arrêtent pas en si beau chemin, mais je ne puis les suivre dans l'énumération de leurs vœux grotesques et souvent licencieux. A Plouguerneau, j'ai entendu quelquefois :

Bloavez mad d'ho lod
Ha tiegez di-logod !

Bonne année à tout ce qui est vôtre — Et dans le ménage point de souris.

Cf. Émile Souvestre, le *Foyer breton*, la Souris de terre et le Corbeau gris.

On dit communément aux gens qui éternuent :

Doue ho sikouro !
Dieu vous soit en aide !

Les Paganiz se servent d'une expression plus énergique :

Doue ra grevo ann diaoul !
Que Dieu crève le diable !

Boire à la santé de ses hôtes et de ses compagnons de plaisir est un acte de courtoisie cher à tous les Bretons. On ne saurait s'y dérober sans manquer aux convenances, mais que penser du toast suivant, l'un de ceux dont on fait le plus fréquemment usage :

D'ho iec'het da beb-unan,
Hag ar profit d'in va-unan !

A la santé de chacun, — Et le profit pour moi seul !

Plouhinec, Douarnenez, etc.

Faut-il le prendre au pied de la lettre ? Tout ce que je puis affirmer, c'est qu'il ne soulève ni objections ni murmures. Il en est de même de certains propos de table dont on chercherait vainement des exemples dans le code de la civilité puérile et honnête.

Iec'het mad, kerkouls euz ann adreon hag ann araok !

Bonne santé, aussi bien par derrière que par devant ! Ergué-Gabéric.

déjeuner ? - Le bâton sur vos cornes - Qu'y aura-t-il à dîner ? - Le bâton sur votre dos - Qu'y aura-t-il à souper ? - De la bouillie cuite sur le feu)

✚ page 175. La fourmi est appelée : « *Mamm al labous vras - A labour hirio evit warc'hoas* » (Mère du grand labeur - Qui travaille aujourd'hui pour demain)

II. SUPERSTITIONS, PRIÈRES POPULAIRES

✚ page 179. Les pièces inspirées par la foi chrétienne sont généralement empruntées à un formulaire unique, le livre d'heures. J'en ai cependant retrouvé quelques-unes dont l'origine doit être cherchée ailleurs : « *Me ho salud, kroaz benniget, - Kement kroaz a zo dre ar bed ; - Me a ro d'hoc'h va ene da viret - Ha ma c'horf d'ann douar benniget* » (Je vous salue, croix bénie, - [Vous et] toutes les croix qui sont au monde ; - Je vous donne mon âme à garder - Et [je donne] mon corps à la terre bénite)

✚ page 182. Des souhaits du nouvel an : « *Deiz mad d'hoc'h ! Evit ar bloaz ne'm euz ket gwelet ac'hanoc'h ; ar bloavezh mad 'zouetan d'hoc'h ha kals davantach, iec'het ha prosperite, hag ar baradoz da fin ho pue.* » (Bonjour à vous ! Je ne vous ai pas encore vu cette année ; la bonne année je vous souhaite et beaucoup d'autres, santé et prospérité, et le paradis à la fin de votre vie)

✚ page 182. Certains propos de table dont on chercherait vainement des exemples dans le code de la civilité puérile et honnête : « *Iec'het mad, kerkouls euz ann adreon hag ann araok !* » (Bonne santé, aussi bien par derrière que par devant !).



Ci-dessus extrait, page 182 des formulettes

Pigeons voyageurs de l'instituteur Jean Lazou

Píchon beajer an mestr-skol

Où il est question des pigeons voyageurs de Jean Lazou. L'instituteur de l'école publique de Lestonan, passionné de colombophilie, participe à de nombreux concours organisés par la Société du Messenger Quimpérois dans les années 1930-35.

Les journaux locaux qui en rendent compte sont « *Le Finistère* »³⁸, « *L'Ouest-Éclair* »³⁹ et « *La Dépêche de Brest* »⁴⁰.

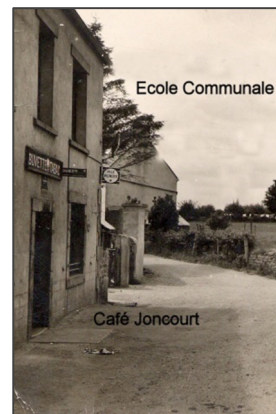
³⁸ Le Finistère : journal politique républicain fondé en 1872 par Louis Hémon, bi-hebdomadaire, puis hebdomadaire avec quelques articles en breton. Louis Hémon est un homme politique français né le 21 février 1844 à Quimper (Finistère) et décédé le 4 mars 1914 à Paris. Fils d'un professeur du collège de Quimper, il devient avocat et se lance dans la politique. Battu aux élections de 1871, il est élu député républicain du Finistère, dans l'arrondissement de Quimper, en 1876. Il est constamment réélu, sauf en 1885, où le scrutin de liste lui est fatal, la liste républicaine n'ayant eu aucun élu dans le Finistère. En 1912, il est élu sénateur et meurt en fonctions en 1914.

³⁹ L'Ouest-Éclair est un ancien quotidien régional français, créé par deux Bretons chrétiens d'une sensibilité républicaine et sociale, l'abbé Félix Trochu, prêtre en Ille-et-Vilaine, et Emmanuel Desgrées du Lou, natif de Vannes, commissaire de la Marine, puis avocat. Les ventes décollent après la Première Guerre mondiale et, en 1930, le patron embauche son gendre, Paul Hutin, un Lorrain de 42 ans qui devien-

Passionné de colombophilie

Les anciens du quartier de Lestonan se souviennent : « Monsieur Lazou avait son pigeonnier en bois dans le fond de la cour de l'école publique des garçons, tout près de la cuisine de son logement. C'était un passionné de colombophilie. Les jours de la fête de Lestonan, il avait mis au point le jeu de casse-pots avec des cruches suspendues à une poutre. Les joueurs devaient en choisir une et la casser avec un bâton : dans certaines il y avait de l'eau, et dans la cruche gagnante c'était un pigeon qui s'en envolait. »

Jean Lazou, instituteur à Lestonan depuis 1926, pratiquait



dra son gendre. Le journal rayonnait, à ses débuts, sur cinq régions, la Bretagne, la Normandie, l'Anjou, le Maine et le Poitou, comme Journal républicain du matin. En 1940, Paul Hutin, militant antinazi comme sa femme, souhaite que L'Ouest-Eclair ne paraisse pas sous le joug allemand et s'engage dans la Résistance. L'Ouest-Éclair sera interdit à la Libération pour acte de collaboration. Paul Hutin revient à Rennes, à peine libérée, le 4 août 1944 pour créer le Ouest-France.

⁴⁰ La Dépêche de Brest est lancée le 18 novembre 1886 avec des moyens très limités et succède à l'Union Républicaine du Finistère créée 10 ans plus tôt. Quotidien, il sera même biquotidien durant des périodes d'actualité forte, comme lors de la première guerre mondiale, avec une édition du matin et une édition du soir. Installé rue Jean Macé à Brest (à l'époque rue de la rampe), à l'emplacement des locaux actuels du Télégramme, La Dépêche de Brest poursuivit son évolution jusqu'au 17 août 1944. Ce jour là, en application de la nouvelle réglementation de la Libération, les biens de la Dépêche furent mis sous séquestre. L'ensemble du matériel est alors loué au Télégramme, nouveau titre autorisé par le Comité régional de l'information.

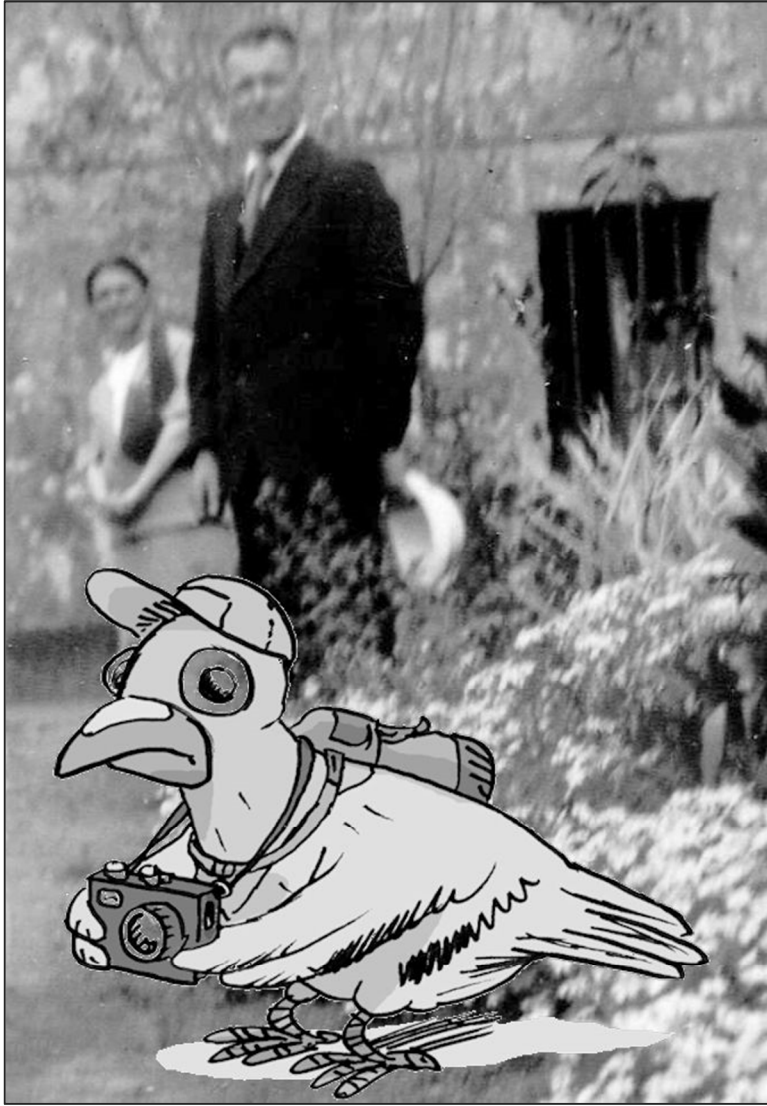
Octobre 2016

Article

« Les compétitions colombophiles de Jean Lazou de Lestonan, journaux locaux 1930-35 »

Espace
« Journaux »

Billet du
02.10.2016



assidument le sport colombole en participant aux courses organisées par la société « *Le Messenger Quimpérois* »⁴¹. Aux concours de vitesse, il préférerait

⁴¹ Fondé en 1906, « *le Messenger quimpérois* » fait partie des vieilles associations quimpéroises. Il existait une seconde société colombole, « *les Mouettes quimpéroises* », mais seul le Messenger, plus importante que les Mouettes, s'est maintenu comme association jusqu'à nos jours. Avant la seconde guerre mondiale la société du Messenger était présidée par M. Merrien, domicilié à Quimper place St-Corentin, dit père car son fils Rolland avait également son colombier. À noter qu'aujourd'hui en 2016, une nouvelle association finistérienne accueille des colomboles à Ergué-Gabéric : « *P.V. Gabérisois* », P. V. signifiant bien sûr Pigeon Voyageur.



les courses de demi-fond dans lesquels les pigeons, transportés en un lieu distant de 250 à 500 km comme Angers, doivent rejoindre leur pigeonnier en 4 à 8 heures de vol continu, ou des concours de fond, comme Toulouse ou Montargis, où la distance est de 500 à 1000 km.

Dans les articles ci-dessous, on apprend que l'étape dite « *enlèvement* » avait lieu à la gare de Quimper, ce qui veut dire d'une part que les pigeons sont transportés par train sur les lieux du « *lâcher* » et que d'autre part les colomboles devaient y apporter leurs champions qu'on munissait d'une bague en caoutchouc numérotée, et montrer aux organisateurs leur appareil de contrôle appelé « *constateur* ».



Cet appareil sophistiqué, avec un plomb qui interdisait son ouverture, est une horloge équipée d'un dispositif d'impression. Les bagues caoutchouc étaient mises dans les cases d'un barillet au retour du pigeon. Chaque fois que le barillet avançait d'une case, l'heure exacte (jour, heures, minutes, secondes) s'imprimait sur une bande de papier.

Il était donc difficile de tricher lors de l'établissement du classement des concours, et la préci-

sion était de mise, comme par exemple lorsque Jean Lazou fait constater l'arrivée de son champion à Lestonan le 8 juin 1930 : « *le pigeon qui s'est classé en tête a été constaté à 13 h. 41' 30* ».

Et bien sûr, certes les pigeons étaient lâchés ensemble du même lieu, mais leurs pigeonniers respectifs étaient autour de Quimper, à Douarnenez, au Guilvinec, et il fallait corriger l'horodatage avec les distances exactes. Ainsi pour départager les deux premiers pigeons d'une à l'est de Quimper et d'autre part sur la place St-Corentin « *le colombier Lazou qui est situé à Lestonan, en Ergué-Gabéric, doit rendre environ 8 km au colombier Merrien* ».

Les conditions météorologiques n'étaient pas toujours faciles pour les pigeons voyageurs : « *Contrariés au départ par une brume tenace et ensuite par un vent de Sud-Ouest, les volatiles ont été déportés très à droite de la ligne de vol et se sont trouvés pris dans le trou d'orage signalé comme particulièrement violent.* »

Début juin 1935 Jean Lazou est félicité pour ses réussites colombophiles dans les colonnes du journal Le Finistère : « *Nous voyons le colombier Lazou réussir cette année une performance rare dans le sport colombophile : faire une jolie passe à trois et fournir, trois dimanches de rang, le vainqueur du tournoi dans des conditions brillantes.* » La 3e compétition était un Bordeaux-Quimper de plus de 500 km effectué par le pigeon de Lestonan à la vitesse de 56 km par heure.

Au Messenger quimpérois.

Dimanche 9 juin, les colombophiles quimpérois engageaient leurs meilleurs « cracks » dans le concours de Bordeaux. Le temps était assez favorable et les résultats ont été satisfaisants en général. Le vainqueur de cette course de demi-fond est encore un pigeon du colombier Lazou, d'Ergué-Gabéric.

Nous voyons le colombier Lazou réussir cette année une performance rare dans le sport colombophile : faire une jolie passe à trois et fournir, trois dimanches de rang, le vainqueur du tournoi dans des conditions brillantes.

Résultats techniques du concours de Bordeaux. Lâcher à 7 heures :

1. Lazou, pigeon constaté à 15 h. 48', vitesse horaire 56 kilomètres ; 2. Merrien père, à 16 h. 04' 18" ; 3. Flahaut, à 16 h. 05' 38" (avec 800 mètres de vol de plus que Merrien) ; 4. R. Merrien, à 17 h. 22' 10" ; 5. Guillerm, à 18 h. 06' 20" ; 6. Mignon fils, à 18 h. 11' 03" ; 7. Miroux, Douarnenez, à 18 h. 38' 14" ; 8. Guyader, à 18 h. 30' 20" ; 9. Pichon, à 19 heures.

Les autres colombophiles n'ont pas constaté leurs pigeons le deuxième jour.

Par contre pour la course de fond du 24 juin entre Toulouse et Quimper le pigeon engagé par Jean Lazou termine sixième. Mais cette course fut la plus sévère de toute la saison : « *tous les pigeons qui ont réussi à se classer révèlent une valeur supérieure, qui consolera de la perte des autres coursiers* ».

Au Messenger quimpérois

Résultats techniques du concours organisé par la 10^e région, avec point de lâcher à Toulouse, dimanche 24 juin (distance, 650 km.) : 1. Flahaut ; 2. Le Lœuff, du Guilvinec ; 3. Merrien père ; 4. Mignon fils ; 5. Mignon père ; 6. Lazou ; 7. Kervévan, du Guilvinec.

Les autres colombophiles quimpérois n'avaient pas encore de pigeons à la fermeture du concours, car cette compétition fut la plus sévère de toute la saison. Qu'on en juge : premier jour de concours, aucun pigeon n'étant rentré à Quimper ; deuxième jour, 9 pigeons seulement furent constatés.

En revanche, tous les pigeons qui ont réussi à se classer révèlent une valeur supérieure, qui consolera de la perte des autres coursiers.

Le bureau.



Cadre petit format 16.4x10

Organe hebdomadaire d'Union républicaine

R.C. 2055, Quimper

LE FINISTÈRE

Septembre
2016

Article

« 1794 - Réquisition
extraordinaire
des chevaux
de l'an 2 de la
République »

Espace
« Journaux »

Billet du
03.09.2016

Réquisition des chevaux de l'an 2 de la République

Kezeg d'ar brezel

Il s'agit des délibérations de la Communauté de la ville de Quimper à propos du décret du 18 germinal de l'an 2 pour la réquisition de 22 chevaux sur le canton de Quimper, dont la commune d'Ergué-Gabéric.

Merci à Geneviève Hypolite de nous avoir signalé l'existence de ce dossier sur le site des Archives Municipales de Quimper.

Une levée extraordinaire

« Il sera fait une levée extraordinaire de chevaux pour le service des transports militaires sur tous les cantons et arrondissement de la République. La levée sera à raison d'un cheval sur vingt-cinq. » : voici le début du décret de la Convention nationale daté du 18 germinal de l'an 2 de la République (7 avril 1794), qui arrive à Quimper le 11 floréal (30 avril) avec une demande d'exécution.

Cela fait suite aux deux précédentes réquisitions de l'an 2 : la levée en mars 1793 de jeunes citoyens pour le contingent national (12 citoyens gabérisiens partiront renforcer l'armée révolutionnaire) et la réquisition en octobre 94 des chevaux pour la cavalerie.

En avril 1794 le besoin national en chevaux est global, aussi bien

pour la cavalerie (« propres à monter ») que pour les transports militaires (« assez forts pour le trait »), même les mulets (aucun ne sera recensé sur nos terres), et les « voitures » (calèches), licols, harnais, fourrage sont également à fournir.

C'est la communauté de ville de Quimper, représentant le canton, qui est sollicitée pour transmettre la demande aux maires de ses cinq communes rurales, à savoir Kerfeunteun, Ergué Armel (écrit aussi « Petit ergué »), Ergué Gabéric (le « Grand ergué »), St Evarzec et Penhars.

Le greffier de la communauté reprend dans le registre des délibérations les termes du courrier adressé immédiatement aux maires : « Vous ne devez pas manquer de faire venir lundi prochain pour huit heures du matin tous les chevaux de votre commune indistinctement vieux, et jeunes, mâles, et femelles, afin d'en constater le nombre, et de choisir ceux qui seront assez forts pour le trait ».

On remarquera qu'en cet an 2 la commune d'Ergué-Gabéric est bien rattachée au canton de Quimper, ce depuis le 18 juin 1791, après un rattachement très contesté au canton de Rosporden en 1790. Et le canton quimpérois fonctionnera avec ses 5 communes jusqu'en 1795 ; Ergué-Armel sera ensuite promue municipalité cantonale pour le compte des 4 communes voisines jusqu'en 1800.

En 1794, les communes réagissent à la demande de la Convention par une réponse négative du fait du nombre et de l'état de leurs chevaux. Devant l'insistance du « Commissaire inspec-



teur », l'autorité cantonale essaie encore de gagner du temps le 16 messidor (30 juin) : « *Nous ne pensons pas que les reproches qu'elle contient nous soient applicables, attendu que nous vous adressons le 1er prairial dernier le procès-verbal du recensement des chevaux de notre canton, du même jour, qui justifie que nous sommes dans l'impossibilité de fournir les objets requis par cette loi ... nous croyons dans la plus parfaite sécurité, parce que nous attendions votre réponse avant de nous livrer à des démarches ultérieures.* »

Mais il faut bien obtempérer et le 25 vendémiaire (16 octobre), soit quatre mois plus tard, le secrétaire recopie dans le registre sa lettre adressée au district : « *Nous vous adressons l'état des chevaux de réquisition que nous avons envoyé à Rennes* ».

✚ 22 chevaux au total pour les 5 communes du canton. Pour la réquisition précédente la demande nationale n'était que de 6 chevaux de cavalerie par canton. Comme la présente réquisition est de 1/25 on peut en déduire que 550 chevaux sont dénombrés sur le canton, soit une moyenne de 110 chevaux par commune, Ergué-Gabéric pouvant peut-être en compter 150, car plus étendue et très rurale.

✚ 5 conducteurs ou charretiers, choisis dans la population agricole de chaque commune (avec sans doute deux d'Ergué-Armel), accompagnent les chevaux et conduisent les « *voitures* » hippomobiles jusqu'à Rennes et reviennent à Quimper. Ce nombre correspond à la règle d'un « *un atelage complet de quatre chevaux* », avec, pour faire



22, deux chevaux supplémentaires.

✚ Le prix payé pour chaque cheval, fixé à « *neuf cents livres* » au maximum dans le décret, n'est pas précisé dans le registre. Mais par contre on y trouve tous les frais générés, les dépenses de la route aller (35 livres), le retour des charretiers (14 livres chacun), le « *cordier* » (73), les maréchaux-ferrants (71) et les experts (60), pour lesquelles dépenses chaque commune doit encore contribuer à hauteur de 10%.

Géricault,
"Marché aux
chevaux : cinq
chevaux au
piquet",
Louvre

D E C R E T D E L A

CONVENTION NATIONALE, *Relatif à une levée de chevaux dans toute l'étendue de la République.*

Du septième jour de la seconde décade du premier mois
de l'an deuxième de la république Française:

LA Convention nationale, après avoir entendu ses comités de salut public & de la guerre, décrète ce qui suit :

A R T I C L E P R E M I E R.

Il sera fait une levée extraordinaire de chevaux, pour le service de la cavalerie, sur tous les cantons, & arrondissements de la république ayant une juridiction de paix particulière.

I I.

Le minimum à fournir par chaque canton & par chaque arrondissement, sera de six chevaux. Les représentants du peuple pourront en requérir un plus grand nombre, lorsque les localités le permettront.

I I I.

Ces chevaux ne seront pas réquis au-dessous de l'âge de cinq



Anatomie d'une photographie sur le Dahu II R. Bolloré

Un foto war eur vag

Radiographie d'un cliché du grand photographe Jacques-Henri Lartigue, mettant en scène l'industriel papetier René Bolloré sur le pont de son bateau de 30 mètres.

Sur le pont du bateau familial

Cette photo a été révélée lors d'une exposition de l'Association des Amis de Jacques-Henry Lartigue au Grand Palais et Michel Frizot ⁴² en fit publier le catalogue en 1987 dans la collection « *Photo Copies* » de l'éditeur Robert Delpire. Ce sont des photos « 6/13 » tirées à partir des négatifs sur verre au format stéréoscopique 6 x 13 cm. Page 47 la photo qui nous intéresse est titrée « *À bord du Dahu II. René Bolloré, Denise Grey ⁴³ et Bibi ⁴⁴* » et préfixée « *1926 Juillet Royan* ».

⁴² Michel Frizot, né en 1945 à Bourbon-Lancy, est un historien et théoricien de la photographie, discipline dans laquelle il a joué un rôle pionnier en France, en travaillant à la reconnaissance de toutes les pratiques photographiques et en reconsidérant la réception de la photographie à partir des circonstances de la prise de vue.

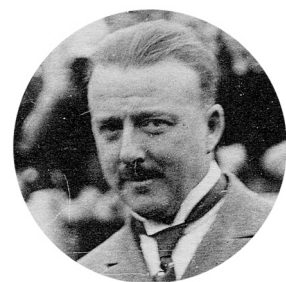
⁴³ Denise Grey (1896-1996), née Édouardine Verthuy, comédienne et chanteuse française, pensionnaire de la Comédie-Française de 1944 à 1946, puis de 1957 à 1958, débute au cinéma en 1915 dans le film muet « *En famille* »,

Gwenaél Bolloré dans son livre « *Mémoires Parallèles* » présente une datation plus tardive, 1933 et non 1926 : « *De mon père, Lartigue a laissé de nombreuses photos qui ont été d'ailleurs exposés au Grand Palais et certaines sont très émouvantes pour nous, ses enfants. Elles ont été prises en 1933 sur le pont du bateau familial, le Dahu II, vedette de trente et quelques mètres. On y voit mon père sur une chaise longue, emmitouflé de couvertures, et ce n'était pas comme l'ont fait remarquer de mauvaises langues parce qu'il avait le mal de mer, mais bien plutôt parce que son cancer gagnait méthodiquement du terrain.* »

La date de 1933 nous paraît plus crédible car son grand père René Bolloré est décédé le 16 janvier 1935 à l'âge de 49 ans, emporté par un cancer de la gorge. Néanmoins, les derniers clichés de la collection Delpire sont datées 2 ans auparavant, 1931 nous paraît plus acceptable.

adaptation du roman d'Hector Malot, avant de se consacrer au théâtre. Elle revient au cinéma, parlant cette fois, dans les années 1930. Elle connaît le succès dans les années 1940 avec des films comme « *Monsieur Hector* » (1940), « *Boléro* » (1942), « *L'Honorable Catherine* » (1943), « *Les caves du Majestic* » (1944) ou encore « *Le Diable au corps* » (1946). L'âge ne met pas fin à sa carrière. Ainsi, en 1972, elle apparaît dans la série télévisée « *Les Rois maudits* » et dans le film « *La Boum* ». Elle meurt en 1996, quelques mois avant ses cent ans. Elle repose auprès de son mari dans la cimetière d'Arradon (Morbihan).

⁴⁴ Madeleine Messenger (1896-1988), dite « Bibi », fille du compositeur André Messenger. Épouse Jacques-Henri Lartigue en 1919 avec qui elle a un fils, Dany, né en 1921, et divorce en 1931.



Né le 28 janvier 1885 à Ergué-Gabéric, René Bolloré prend la direction de la papeterie d'Odet à 20 ans en 1904, à la mort de son père. Il décède à Paris le 16 janvier 1935 à l'âge de 49 ans.



Plus précisément, sur la photo Bibi, première épouse de Lartigue est allongée au premier rang, presque hors champ, la main posée sur le fauteuil de Denise Grey. Cette dernière, jeune actrice de moins de 40 ans, écossaise des petits pois, assise sur un fauteuil en osier. Et René Bolloré avec sa casquette de marin sur la tête, en robe de chambre, mi-allongé sur son fauteuil, observe ses passagers.

En juin 2013, 19 tirages photographiques de l'exposition Lartigue furent intégrés dans une grande vente aux enchères « Photographies XIXème et XXème » par le commissaire Christophe Joron Derem à l'hôtel Drouot qui présente aussi entre autres des clichés de Capa, Cartier-Bresson, Doisneau ...

Sur le cliché de Lartigue on remarque aussi trois bouées de sauvetage accrochées au bastingage du pont avant. Cette configuration est confirmée par les photos du bateau prises à la même époque par un membre du personnel marin.

Une deuxième photo amateur montre le personnel autour de la table de la cabine ; trois d'entre eux portent le tee-shirt « Dahu II Y.C.F. ».



Août 2016

Article

« Découvertes archéologiques sur le site de Parc-al-lann, Le Télégramme et INRAP 2016 »

Espace « Journaux »

Billet du 07.08.2016

Les grandes fouilles archéologiques de Parc-al-lan

Amzervezh kreiz ar maen

Du mésolithique ⁴⁵ au Moyen-Âge, c'est ainsi que les archéologues présentent ce site occupé pendant onze mille ans, ce notamment dans les colonnes du journal Le Télégramme.

Les correspondant et journalistes sont Benoit Bondet de La Bernardie, Delphine Tanguy et Cathy Tymen et les 12 archéologues de l'INRAP ⁴⁶ sur place sont dirigés par Michel-Alain Baillieu et Yvan Pailler.

La préhistoire est dans le pré

Benoit Bondet, l'infatigable correspondant du Télégramme pour la commune d'Ergué-Gabéric, avait eu le nez creux quand, en février 2015 et en mai dernier, il titrait ses articles sur le site archéologique de Parc-al-lan : « La

⁴⁵ Le Mésolithique (du grec μέσος / mesos, « moyen » et λίθος / lithos, « pierre », littéralement « âge moyen de la pierre ») est la période chronologiquement et culturellement intermédiaire entre le Paléolithique et le Néolithique (entre environ 10 000 et 5 000 ans av. J.-C. en Europe). Les groupes humains de cette période perpétuent un mode de subsistance basé sur la chasse et la cueillette sous un climat tempéré.

⁴⁶ INRAP : Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, mis en place le 1er février 2002, et composé d'agents experts contractuels de droit public.

préhistoire est dans le pré », « Des débuts de fouilles prometteuses ». À l'époque il écrivait à la lumière des premiers résultats des diagnostics archéologiques, et, depuis plus de deux mois, les fouilles officielles de l'INRAP ont montré un nombre encore plus important de découvertes surprenantes.

Quimper-Cornouaille

Vendredi 8 juillet 2016 / www.letelegramme.fr / Tél. 09 69 36 05 29

UN NOUVEAU SITE ARCHÉOLOGIQUE



Des cueilleurs-chasseurs

On connaissait l'endroit comme un endroit de terre d'argile très prisée par les potiers du 18^e siècle, mais là nous sommes transportés aux temps plus reculés des cueilleurs-chasseurs qui occupaient les lieux au 9^e millénaire avant JC, et un peu plus tard les éleveurs du néolithique entre 2200 et 800 avant notre ère, enfin au haut Moyen Âge, entre le 7^e et le 11^e siècle) on y dénote un cimetière, et étonnamment aucune trace d'occupation gallo-romaine.



Les fouilles ont permis de déterrer entre autres deux cimetières de 9 tombes du Bronze et 34 fosses médiévales, des vases funéraires et des gobelets, des galets de silex débités et des points de flèche, un poignard de l'âge de bronze, des foyers à pierres chauffées ...

Sur la base d'interviews et de visite du site, les journalistes du Télégramme ont publié un article documenté début juillet, des photos des recherches en cours, et une vidéo explicative avec interview du responsable des fouilles : « *Pour les chasseurs-cueilleurs on est dans un endroit le long d'un talweg* ⁴⁷, une zone où il y avait de la visibilité où ils pouvaient s'installer, et une zone giboyeuse, pas très loin des silex de la baie d'Audierne. Il y a plusieurs raisons qui expliquent cette implantation. Toujours est-il que c'est frappant d'avoir autant de périodes représentées sur ce site. »

⁴⁷ Talweg, s.m. : mot allemand signifiant "chemin de la vallée". Les géographes définissent le talweg comme la "ligne joignant les plus bas points des sections transversales successives d'une vallée". Source : <http://www.mathcurve.com>

Sur la page principale du site Internet de l'INRAP], les fouilles de Parc-al-lan sont aussi à l'honneur, avec les premiers résultats, et des photos légendées et des vues aériennes.

Le rapport final de ces fouilles sera publié vraisemblablement en 2018. Mais un premier rendez-vous a déjà eu lieu, lors des journées du Patrimoine 2016 au musée départemental breton de Quimper, pour la conférence d'Yvan Pailler de l'INRAP [2] qui y a présenté au public les premières découvertes (dimanche 18 septembre à 15H au musée départemental breton de Quimper).

On consultera aussi sur le site GrandTerrier deux vidéos explicatives du Télégramme d'une part et de Quimper-Communauté d'autre part :

